



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



*De l'oust à brocéliande*  
COMMUNAUTÉ

« OUST » « OUST » « OUST »



# **CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE pour le territoire De l'Oust à Brocéliande Communauté**

**ENTRE**

**De l'Oust à Brocéliande Communauté**

Représenté par Jean-Luc Bléher, président, autorisé à l'effet des présentes suivant la délibération en date du 16 décembre 2021,

Ci-après désigné par « De l'Oust à Brocéliande Communauté »,

D'une part,

**ET**

**L'État,**

Représenté par Joël Mathurin Préfet du Morbihan,

Ci-après désigné par « l'État » ;

**AINSI QUE**

**La Banque des territoires,**

Représentée par Philippe Besson, directeur territorial Morbihan,

D'autre part,

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

## Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

## Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire De l'Oust à Brocéliande Communauté autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

### Présentation du territoire signataire

De l'Oust à Brocéliande Communauté est issue de la fusion de trois intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2017. La communauté de communes, composée de 26 communes, regroupe une population estimée à 38981 habitants<sup>1</sup> sur une superficie de 640 km<sup>2</sup>. Avec une densité de population de 60,9 hab./km<sup>2</sup>, pour 109,6 hab./km<sup>2</sup> à l'échelle du Morbihan, la communauté de communes est définie comme un « espace rural peu dense » (INSEE, 2020). Le territoire est organisé autour de 3 pôles majeurs que sont Guer, Malestroit et La Gacilly, aux aires d'influences différentes, soit respectivement Rennes, Vannes et Redon.

L'emplacement central d'OBC, entre Rennes, Vannes et Redon, permet de bénéficier de dynamiques régionales tout en gardant un développement endogène. À cet égard, le territoire bénéficie d'un tissu d'entreprises riche et diversifié. En effet, les secteurs d'activités sont variés et intègrent quelques fleurons à forte valeur ajoutée (Yves Rocher...).

Le territoire de L'Oust à Brocéliande Communauté bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel qui porte une identité rurale assumée, à travers notamment le canal de Nantes à Brest, la vallée de l'Oust, la réserve naturelle des Landes de Monteneuf ainsi que le site mégalithique de Monteneuf. La diversité des 26 communes représente également un atout majeur, comme Guer Coëtquidan et le Camp militaire de Saint-Cyr, Porcaro et « La Madone des motards », Malestroit « Petite Cité de caractère », L'exposition photo de La Gacilly,...

Le développement des services à la population a toujours été au cœur du projet intercommunal afin d'assurer un maillage répondant aux besoins de la population, et en privilégiant une logique d'accessibilité à une logique de proximité.

Cependant, des signes d'essoufflement du développement actuel se font ressentir à travers, notamment, une démographie qui faiblit, une remise en question des polarités secondaires avec l'apparition d'une rupture est/ouest ou d'un « ventre mou » du territoire et des réseaux de mobilité qui ne permettent pas d'envisager des alternatives à la voiture individuelle.

## Article 2 – Ambition du territoire De l'Oust à Brocéliande Communauté

De l'Oust à Brocéliande Communauté ne représente pas un bassin de vie, au sens de la définition de l'INSEE. Néanmoins, parce que les mobilités de toutes natures sont plus aisées et que l'on pratique quotidiennement la multi-appartenance territoriale, dissociant lieux habitat, de travail ou de loisirs, les Français ont profondément changé leur relation au territoire. Ainsi, l'ambition de la communauté de communes, portée par son projet de territoire et dans son prolongement par son CRTE, est de construire un territoire identifié et reconnu par ses habitants, ainsi qu'hors de ses frontières, grâce à son dynamisme économique, sa vocation à accueillir ses habitants dans des conditions de vie agréables et respectueuses des ressources naturelles, mais également grâce à sa capacité d'offrir une réponse accessible et la plus complète aux besoins de sa population.

---

<sup>1</sup> INSEE, RP 2018

Ainsi, les élus ont inscrit le projet de territoire dans une stratégie qui a pour objectif d'enclencher des cercles vertueux permettant de créer les conditions d'accueil des ménages et des entreprises grâce à une offre de logements adaptés aux besoins, et en développant et mutualisant les services. Il s'agit également de développer une stratégie de tourisme vertueux qui concilie l'identité, les objectifs de transition écologique, l'emploi et la cohésion territoriale. Par ailleurs, la coordination des mobilités doit permettre d'allier attractivité touristique, inclusion sociale, développement économique et transition écologique. La stratégie d'OBC pour assurer la transition écologique est déployée à travers le PCAET, lequel se déroule autour d'un objectif fort : être un territoire à Energie Positive à l'horizon 2050.

### Article 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 16 décembre 2021 :

#### **Axe 1 Construire une gouvernance de proximité**

L'enjeu étant de construire un sentiment d'appartenance au territoire d'OBC, au sein duquel chaque commune se sente une composante structurante.

- 1.1. Améliorer la connaissance qu'ont les élus municipaux de la communauté de communes
- 1.2. Développer l'information auprès des habitants

#### **Axe 2 Accompagner le développement économique par des conditions d'accueil résidentielles favorables aux salariés**

Avec une grande diversité des entreprises issues de secteurs d'activités variés (industrie, agroalimentaire, recherche, services...), un positionnement géographique central, un cadre de vie de qualité, une population active, OBC présente des atouts majeurs pour attirer les entreprises et leur permettre de se développer. Pour accompagner cette dynamique, confirmée par la croissance des demandes d'implantation adressées à la collectivité, le territoire doit créer les conditions d'accueil résidentiel des ménages en mobilisant l'ensemble des politiques publiques.

Par ailleurs, le grand nombre et la qualité des ressources patrimoniales et naturelles, ainsi que la forte dynamique culturelle, représentent un atout majeur pour le territoire. Ainsi, pour OBC, la stratégie touristique et culturelle est un axe majeur de l'attractivité du territoire.

- 2.1. Renforcer l'attractivité par des conditions de vie de qualité
  - Intégrer la dimension économique dans les politiques publiques sectorielles : mobilités, habitat, aménagement des centres-bourgs, développement des services
  - Faire du développement économique un support d'inclusion et de cohésion sociale
  - Développer la collaboration avec les acteurs économiques
- 2.2. Conforter le tourisme vert et durable comme support de développement vertueux et de cohésion territoriale
  - Faciliter la fréquentation du territoire par des mobilités alternatives à la voiture
  - Clarifier les potentiels des sites touristiques à valoriser en direction des habitants du territoire et des visiteurs extérieurs
  - Renforcer la coordination avec les acteurs du tourisme du territoire pour construire une image lisible et cohérente
  - Améliorer l'insertion des sites touristiques d'OBC dans le territoire régional

**Axe 3 Renforcer l'ajustement de l'offre en habitat aux besoins (diversification, rénovation thermique, etc...)**

Depuis sa création, le développement d'OBC a reposé, en grande partie, sur son attractivité résidentielle permettant à une diversité de ménages de bénéficier d'un cadre de vie de qualité grâce à des prix attractifs. Aujourd'hui, le marché de l'immobilier se tend, à l'image de ce qui se constate sur une grande partie de la région Bretagne. Ainsi, l'accès à la location ou à la propriété devient plus difficile, dans un contexte qui oblige les collectivités à anticiper les objectifs de sobriété foncière.

- 3.1. Diversifier le parc pour accompagner les mutations sociologiques et créer les conditions d'accueil sur le territoire
- 3.2. Remettre sur le marché les logements vacants et renforcer la qualité du parc existant pour répondre aux enjeux de transition
- 3.3. Maîtriser la consommation des ressources et les consommations de GES

**Axe 4 Diversifier l'offre de mobilité au regard des besoins**

La stratégie intercommunale relative aux mobilités est inscrite dans le PCAET. Il s'agit de développer et améliorer l'offre de mobilités alternatives à la voiture individuelle et d'encourager la non-mobilité en prenant en compte l'accessibilité dans les autres secteurs de politiques publiques.

- 4.1. Coordonner, diversifier et améliorer l'offre de transports
  - S'appuyer sur le schéma vélo pour développer l'usage du vélo
  - Mettre en place un schéma directeur des mobilités
  - renforcer les liens avec la Région pour coordonner les offres
- 4.2. Prendre en compte l'accessibilité dans le développement territorial
  - Renforcer les centres-bourgs pour limiter les mobilités
  - Approfondir les partenariats avec les acteurs économiques
  - Développer la couverture numérique pour permettre les dé-mobilités
  - Développer les mobilités solidaires en lien avec les acteurs des services à la personne

**Axe 5 Garantir les conditions de la transition écologique**

La stratégie d'OBC pour assurer la transition écologique est déployée à travers le PCAET. Il se déroule autour d'un objectif fort : être un territoire à Energie Positive à l'horizon 2050.

- 5.1. Garantir l'avancée des actions prévues dans le PCAET
  - Développement de la production d'énergie renouvelable
  - Anticipation des enjeux liés au changement climatique et optimisation des pratiques agricoles
  - Exemplarité des collectivités
- 5.2. Réduire et valoriser les déchets
  - Mener une démarche d'économie circulaire
  - Favoriser l'accès à des produits locaux de qualité pour tous
  - Mettre à niveau les équipements de traitement et e valorisation des déchets et optimiser les modes de collecte
  - Sensibiliser la population et les acteurs du territoire sur le traitement des déchets
- 5.3. Assurer la disponibilité et qualité des ressources en eau

#### 5.4. Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

### **Axe 6 Pour une vision globale, territorialisée, coordonnée des services**

Le développement des services doit répondre aux besoins de la population en privilégiant une logique d'accessibilité à une logique de proximité. Il s'agit donc d'assurer un rôle de coordination, de mutualisation et de soutien des projets locaux.

#### 6.1. Développer les services dans une logique d'accessibilité et de solidarité

#### 6.2. Construire une réponse de proximité aux besoins de santé

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 2. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

## **Article 4 – Le Plan d'action**

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

### **4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat**

Outre le présent CRTE, Oust Brocéliande Communauté contractualise avec l'Etat et ses opérateurs dans différents champs

Le programme « Petites villes de demain » : ce programme s'adresse aux communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité. Il permet aux communes labellisées d'avoir les moyens d'ingénierie (ingénierie, études, outils, réseaux,...) pour concrétiser leurs projets de territoire et ainsi conforter leur statut de villes dynamiques où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement. 3 villes sont labellisées sur le territoire Oust Brocéliande Communauté : Guer, La Gacilly et Sérent.

Le programme « Territoire d'industrie » : Initiative partenariale innovante entre l'Etat et les collectivités territoriales, le programme territoires d'industrie est une stratégie de reconquête industrielle par les territoires. Le programme vise à apporter, dans et par les territoires, des réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie : développement des compétences dans le bassin d'emploi, mobilité des salariés, disponibilité du foncier pour s'implanter ou s'agrandir.

Le programme s'articule autour de 4 axes majeurs : attirer, recruter, simplifier et innover.

Oust Brocéliande Communauté est intégré au territoire d'industrie de Pontivy-Ploërmel-Loudéac.

La Convention territoriale Globale : Document stratégique et transversal, le CTG constitue l'outil privilégié en faveur d'une action sociale coordonnée et cohérente à l'échelle du territoire. Cette démarche consiste à décliner, au plus près des besoins du territoire, la mise en œuvre des champs d'intervention partagés par la CAF et la communauté de communes.

## 4.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en annexe 2.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

## 4.3. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

## 4.4. Les actions de coopération interterritoriale

PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne : Le PETR, rassemblant les communes de Ploërmel Communauté et De l'Oust à Brocéliande Communauté, constitue la frontière administrative nord-est du Morbihan avec le Département d'Ille et Vilaine et celui des Côtes-d'Armor. Il porte le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), lequel fixe les grandes orientations d'aménagement, la politique de santé et la contractualisation européenne, mais également la contractualisation Régionale à travers le « Pacte ».

Destination Brocéliande : Destination Brocéliande est l'une des 10 « Destinations touristiques » de la Bretagne, qui constituent la maille de référence du développement touristique breton. Chaque destination a son positionnement propre, ses valeurs, son identité, dans lesquels s'inscrivent les projets définis et portés collectivement par les acteurs publics et privés locaux. Elle s'appuie ainsi notamment sur les hauts lieux du légendaire arthurien, la forêt de Brocéliande, le site mégalithique de Monteneuf, le canal de Nantes à Brest, la petite cité de caractère de Malestroit, la proximité du pôle touristique de La Gacilly...

Alliance Intermétropolitaine Loire Bretagne (AILB) : Elle regroupe 13 intercommunalités situées entre Rennes Nantes et Vannes. L'AILB se donne pour objectif de partager, par l'échange régulier, des problématiques d'intérêt général concernant les territoires, d'en rédiger et d'en valider les constats et attentes, de saisir les autorités concernées ainsi que les partenaires de la mise en œuvre des plans d'action qui devront en découler.

Les objectifs :

- Construire un lieu de dialogue ouvert, partager des préoccupations, faire remonter vers d'autres instances des difficultés rencontrées ;
- Développer une vision commune de l'avenir des territoires qui ne soit pas obligatoirement celle de Rennes, Nantes ou Paris ;
- Etre une force d'identification des ressources propres des territoires concernés et de proposition d'actions concrètes porteuses d'avenir pour les 570 000 habitants des territoires concernés ;
- Etre une force de rassemblement des énergies, d'innovation, de création d'activités, d'emplois localisés et de valeur ajoutée ;
- S'affirmer ensemble comme un interlocuteur direct de l'Etat, au même titre que les collectivités territoriales majeures (Métropoles et Grandes agglomérations, Régions, Départements).

## **Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie**

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, Ademe...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat).

Aussi, Oust Brocéliande Communauté a bénéficié d'un accompagnement sur mesure en ingénierie de l'ANCT, par le Cabinet CÉRUR, pour la réalisation du Projet de territoire

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

## **Article 6 - Engagements des partenaires**

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

### **6.1. Dispositions générales concernant les financements**

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de

financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

## **6.2. Le territoire signataire**

En signant ce contrat de transition écologique, De l'Oust à Brocéliande Communauté assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un directeur responsable du pilotage du CRTE et à affecter un chef de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il pourra être assisté d'animateurs chargés de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

## **6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics**

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

### **Engagement de la Banque des territoires**

La Banque des Territoires accompagne les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs projets d'avenir pour des territoires plus durables tout en favorisant les leviers de développement économique, vecteur d'attractivité et de cohésion sociale et territoriale. Elle accompagne ainsi les acteurs des territoires dans la construction et la réalisation de leurs projets grâce à une large palette d'offres et de solutions opérationnelles :

- Un accès gratuit à des contenus destinés aux collectivités avec notamment :
  - 1/ un accès à une large base documentaire via la plateforme numérique « [banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr) » sur de nombreuses thématiques en cohérence avec les compétences des collectivités,
  - 2/ un service de renseignement téléphonique sur des questions juridiques et financières et des conférences via Territoires Conseils.
- Un soutien à l'ingénierie opérationnelle pour accompagner les projets structurants du territoire avec notamment :
  - 1/ l'appui d'experts internes,
  - 2/ le financement à 100% d'études « flashes » sur des thématiques dédiées,
  - 3/ le co-financement à 50% maximum d'études portées par la collectivité.
- Le financement des investissements des collectivités territoriales notamment :
  - 1/ les constructions ou réhabilitations de bâtiments publics, y compris éducatifs ou autres bâtiments accueillant des scolaires,
  - 2/ acquisition de matériels roulants propres et les infrastructures de transport (réseaux, ouvrage d'art...),
  - 3/ les infrastructures et réseaux d'eau potable, d'assainissement, de gestion des eaux pluviales et de GEMAPI,
  - 4/ les projets autour de transition écologique et énergétique (biodiversité, production d'énergie renouvelable),
  - 5/ les équipements de nature à renforcer l'attractivité touristique du territoire,
  - 6/ les investissements immobiliers en matière de santé et d'hébergement médico-social,
  - 7/ le portage foncier et requalification de friches, avec ou sans production de logement social.
- L'investissement en fonds propres, en direct ou de manière intermédiée, dans des projets, en partenariat avec les entreprises du territoire notamment dans les domaines suivants :
  - 1/ immobiliers commercial et d'entreprise,
  - 2/ hébergements et équipements touristiques ou de loisirs,
  - 3/ production d'énergie renouvelable et avitaillement,
  - 4/ infrastructures et transport,
  - 5/ services et usages numériques,
  - 6/ projets à impact social ou environnemental.

L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;

Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

#### **6.4. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques**

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

#### **6.5. Maquette financière**

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;
- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière peut être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

### **Article 7 – Gouvernance du CRTE**

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition

d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

### **7.1. Le comité de pilotage**

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de De l'Oust à Brocéliande Communauté, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales si elles sont cosignataires.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

### **7.2. Le comité technique**

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire De l'Oust à Brocéliande Communauté. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

### **7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets**

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

## **Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE**

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

## **Article 9 - Résultats attendus du CRTE**

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC).

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 2.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée, sous réserve de sa mise en place.

## **Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE**

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

## **Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE**

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

## **Article 12 - Résiliation du CRTE**

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

## **Article 13 – Traitement des litiges**

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Rennes.

Signé à Malestroit, le 28 décembre 2021.

**Le Préfet du Morbihan,**



**Joël MATHURIN**

**Le Président De l'Oust à Brocéliande  
Communauté**



**Jean-Luc BLEHER**

**Le Directeur territorial  
de La Banque des territoires,**

**Philippe BESSON**

## Sommaire des annexes

**Annexe 1 – Diagnostic de territoire**

**Annexe 2 – Fiches action/projet**



# Diagnostic de territoire

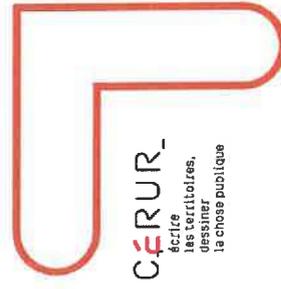
Oust Brocéliande Communauté

Juin 2021



*De l'ouest à brocéliande*  
COMMUNAUTÉ

LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES



**CERUR**  
écrite  
les territoires,  
dessiner  
la chose publique

Accompagnement à l'élaboration du projet de territoire

# Sommaire

## ➤ **Rappel du contexte et des enjeux**

- Une baisse d'attractivité récente
- Une armature territoriale en situation de fragilité ?

## ➤ **Les axes thématiques : des enjeux transversaux**

- Habitat
- Services
- Mobilités
- Tourisme
- Environnement

## ➤ **Conclusion**

- Rappel du contexte et enjeux

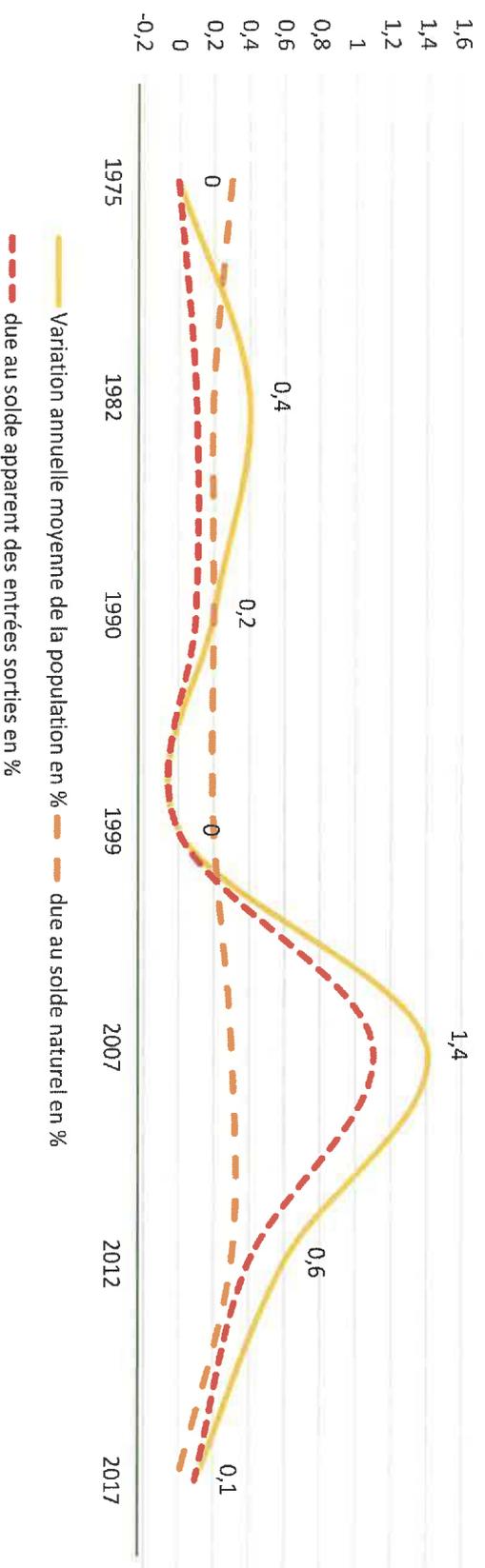
# Une baisse d'attractivité depuis 2007

Une **perte d'attractivité** depuis 2007 qui se renforce à partir de 2012 :

→ Une forte hausse de la croissance entre 1999 et 2007, notamment portée par une attraction du territoire

→ Un ralentissement de la croissance depuis 2007 dû à la baisse du solde naturel des entrées et des sorties.

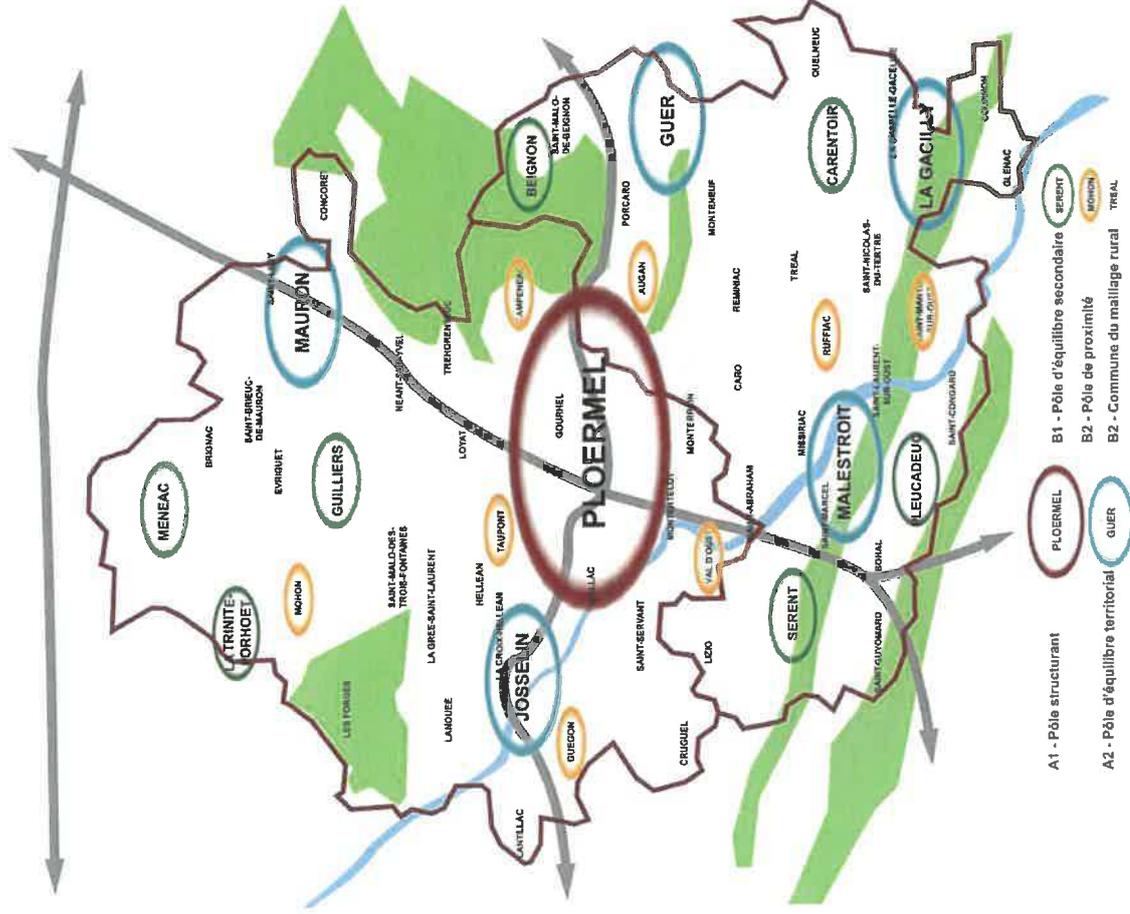
Variation annuelle moyenne de la population d'OBC



# Une armature organisée autour de pôles

Selon le SCoT du Pays de Ploërmel, 2018 :

- **Absence de pôle structurant**
- **3 pôles d'équilibres territoriaux** (Guer, Malestroit, La Gacilly)
  - Guer : un rôle de bassin d'activité (1/4 des emplois)
- **4 pôles d'équilibres secondaires** (Sérent, Pleucadeuc, Carentoir, Beignou)

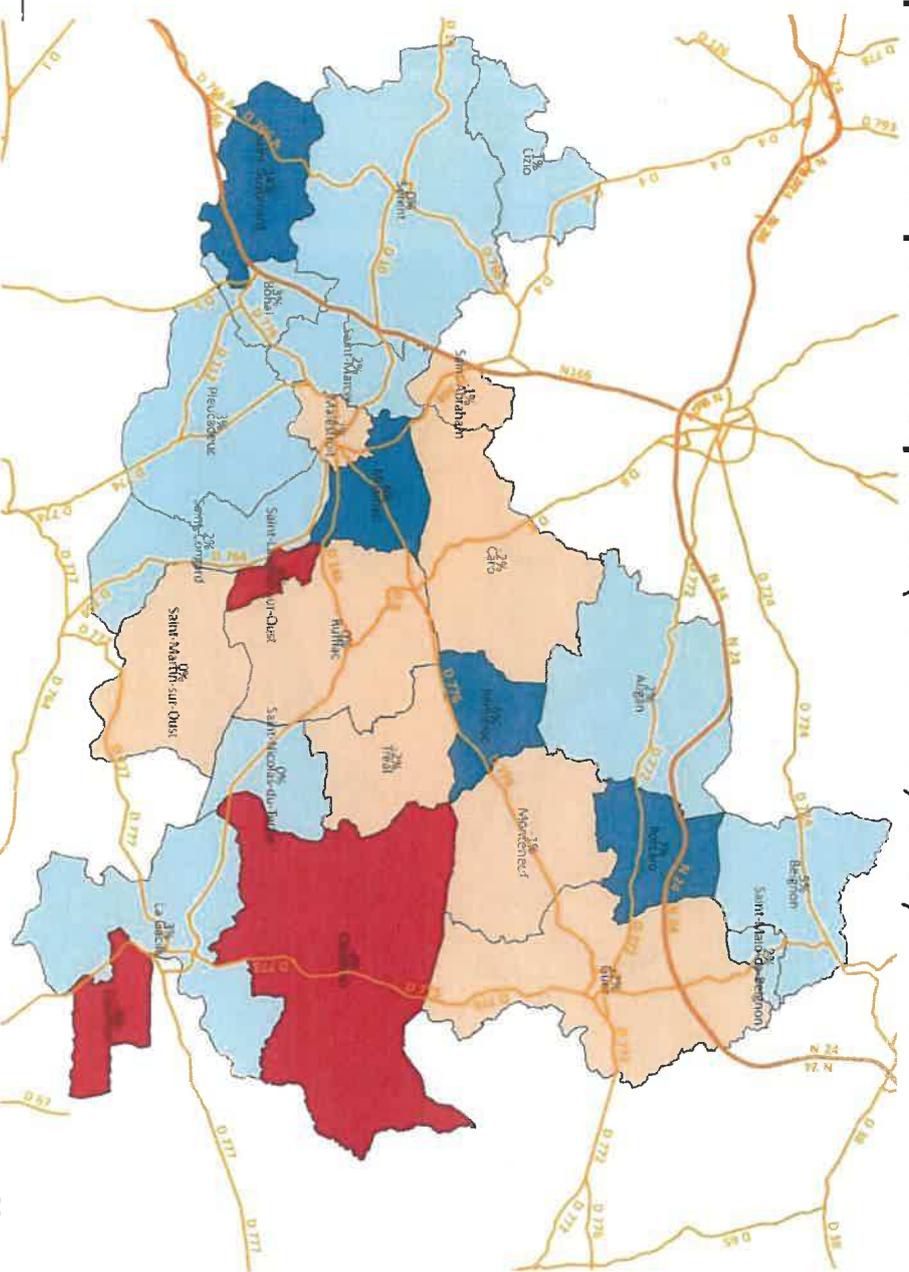


# Une fragilité de l'armature ?

- Des dynamiques de croissance très hétérogènes selon les communes : de -4% à Carentoir jusqu'à + 14% à Saint-Guyomard
- Une rupture est/ouest qui semble se creuser
  - Croissance forte à Saint-Guyomard (et aux alentours) : signe d'une périurbanisation en cours ?
  - La zone centre-est en perte de vitesse
- **Fragilisation démographique de 2 des pôles 3 d'équilibre (Malestroit, Guer)**

**Taux d'évolution de la population**

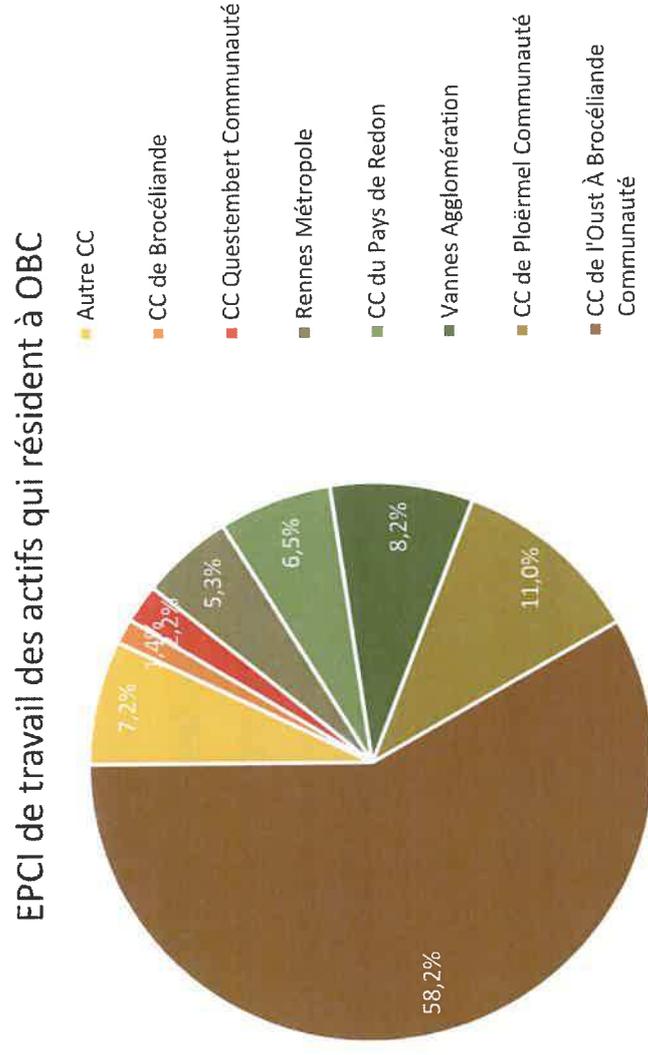
- Inférieur à -2%
- de -2% à 0%
- de 0 à 5%
- Plus de 5%



# Pourtant, un territoire autonome économiquement

## Une activité économique orientée vers le territoire

- Un indice de concentration de l'emploi de 100 (1 emploi au lieu de travail pour 1 actif)



**Des indicateurs d'emploi très favorables, notamment au regard des taux départemental et régional**

## Mais qui présente des premiers signes de fragilité ?

- **Un tissu d'entreprises riche et diversifié**
  - Secteurs d'activités variés (bien au-delà des entreprises agroalimentaires)
  - Des fleurons avec une forte valeur ajoutée (recherche, innovation...)
- **Des dynamiques d'emploi au lieu de travail fragiles depuis 2012**
  - Baisse du nombre d'emploi et d'entreprises créées
    - **A nuancer – et étudier par secteurs : voir données CFE (OBC) qui montreraient une dynamique de création d'entreprises assez forte**
- **Un enjeu : offrir aux entreprises qui souhaitent s'installer des conditions d'accueil favorables**
  - Un potentiel de création d'entreprises dont témoignent les demandes d'implantation adressées à la collectivité
  - Par une offre diversifiée d'habitat – locatif notamment
  - Par une offre de services (lesquels et où ?)

• Les axes thématiques : des enjeux transversaux

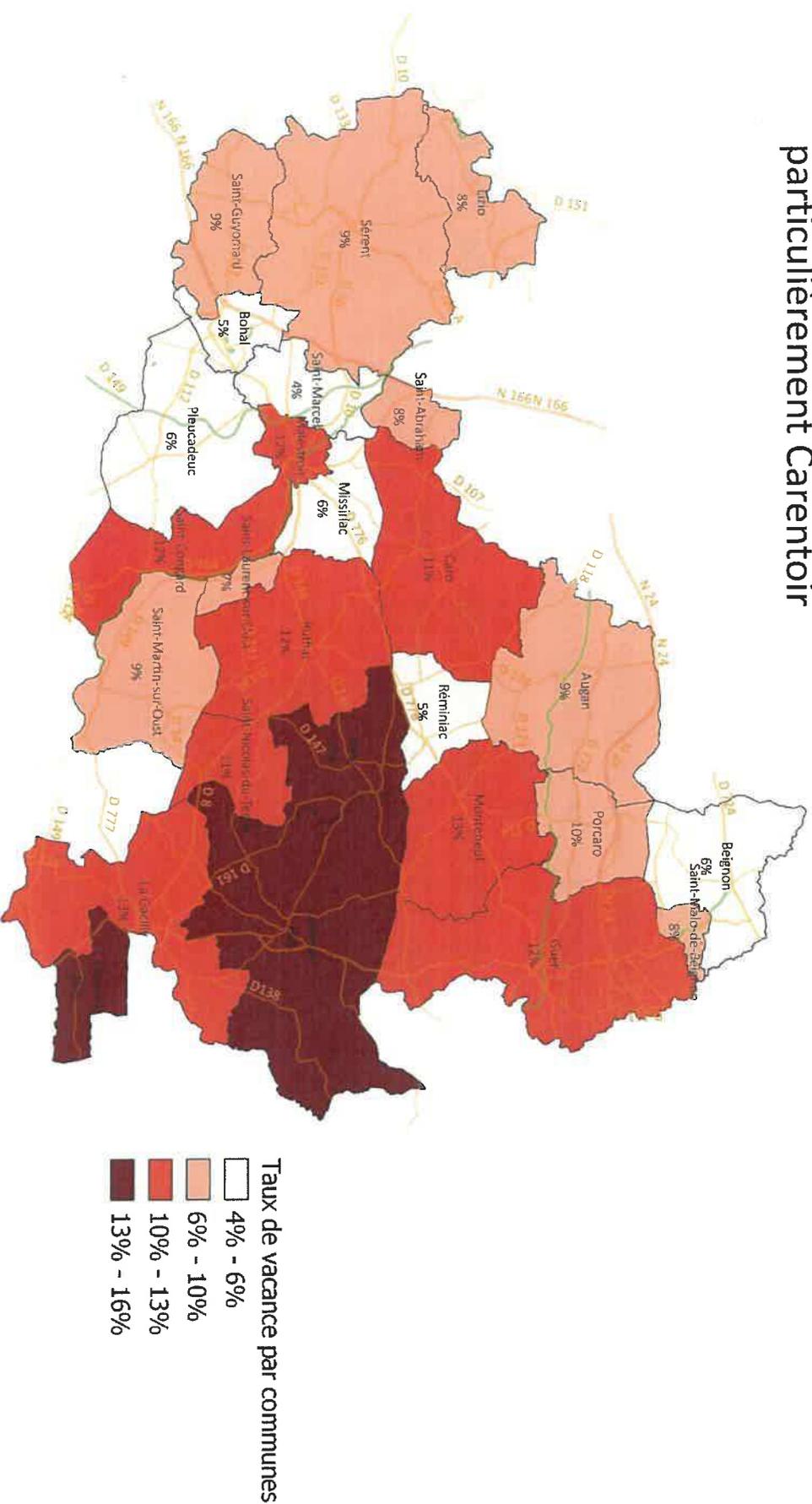
- L'habitat – renforcer l'ajustement de l'offre aux besoins (diversification, rénovation thermique etc..)

## Rappel : un rythme de construction peu soutenu

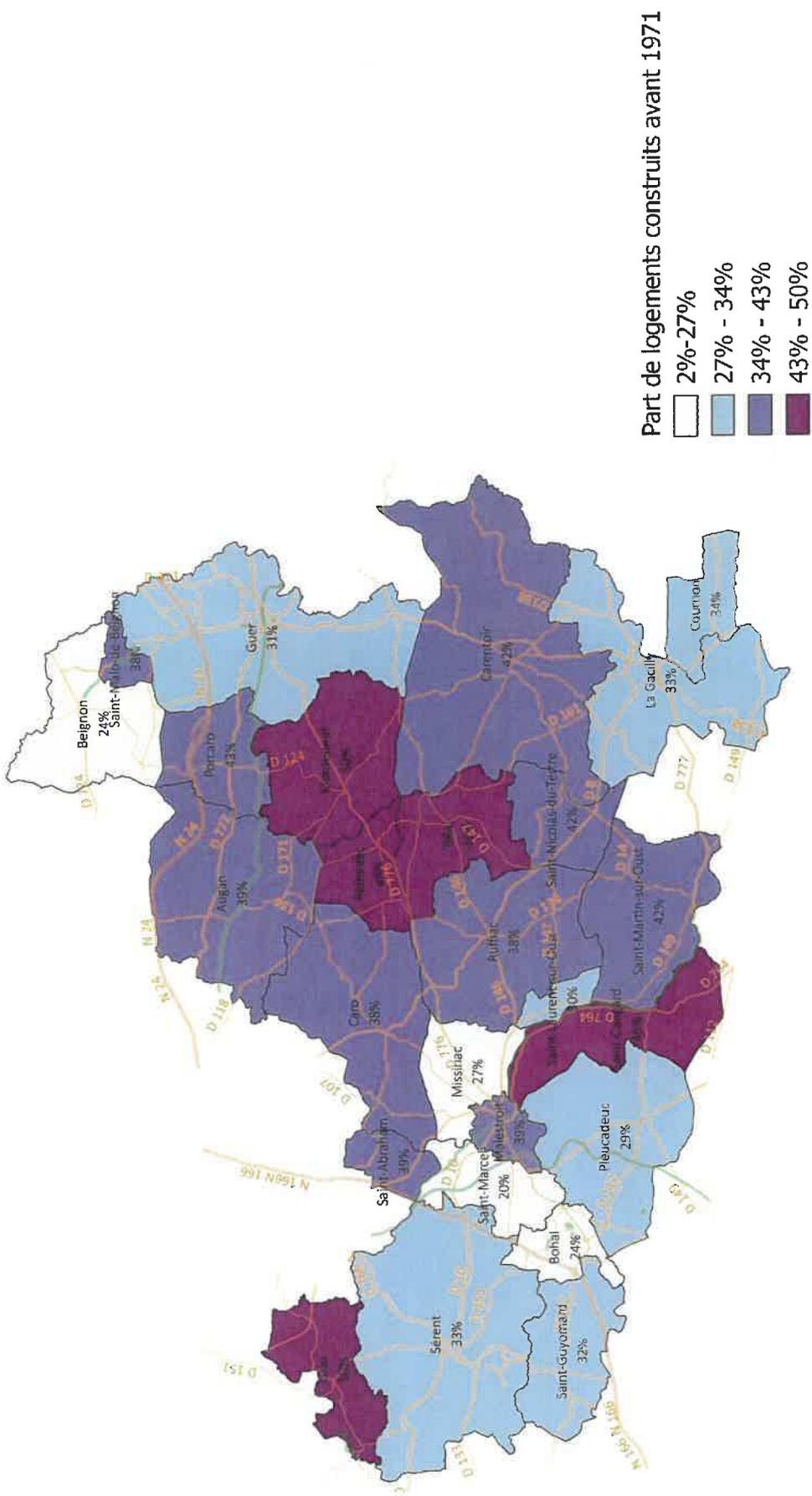
- 92% de maisons et 8% d'appartements
  - 37% des appartements du territoires sont à Guer
- Un rythme de construction peu soutenu
  - Mais une taille importante des logements construits
- Une artificialisation maîtrisée avec un taux d'augmentation de 7% entre 2006 et 2012 qui passe à 1% entre 2012 et 2018

## Un parc qui connaît une vacance importante

- 11% de logements vacants à l'échelle de l'EPCI
- Une thématique qui touche inégalement les communes
  - De 4% (Saint-Marcel) à 16% Carentoir
  - On retrouve la rupture est/ouest et les difficultés autour du sud de Guer, et particulièrement Carentoir



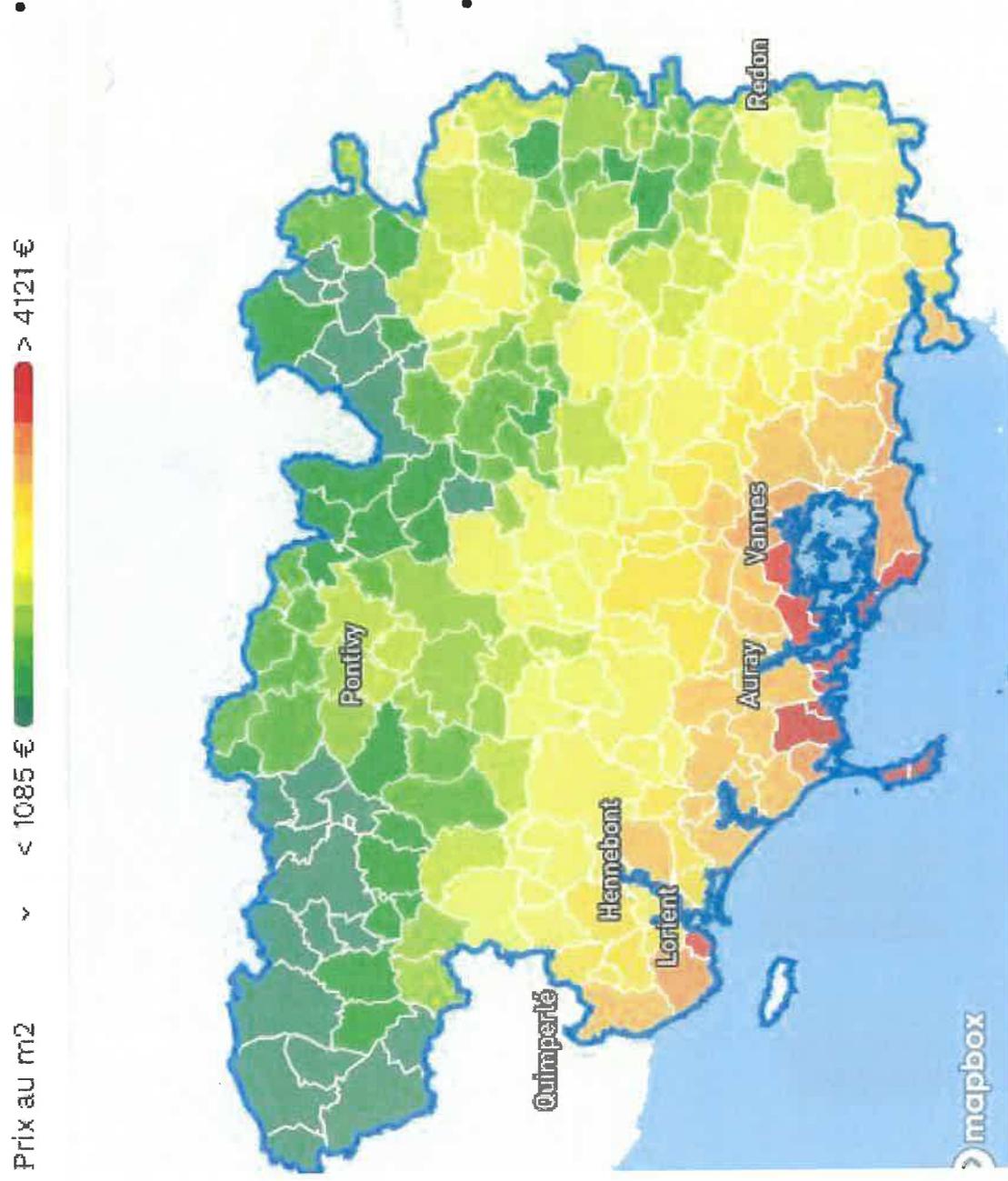
# Un parc plus ancien dans la zone centre-est





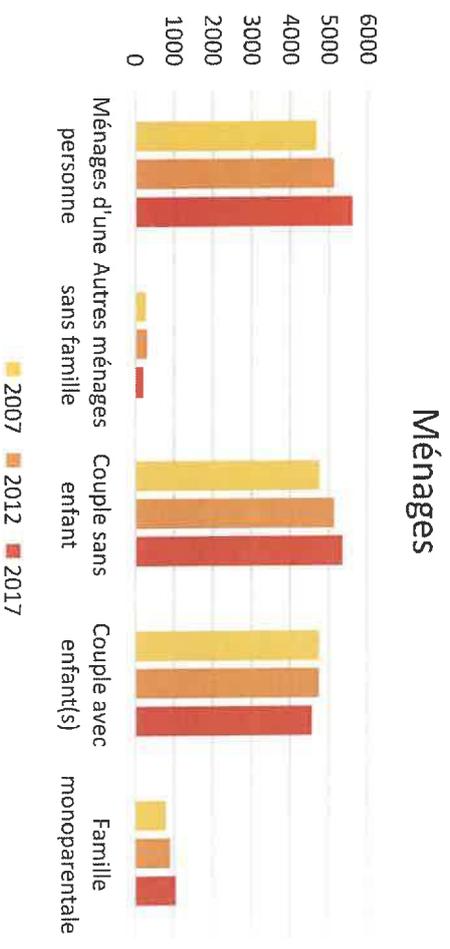
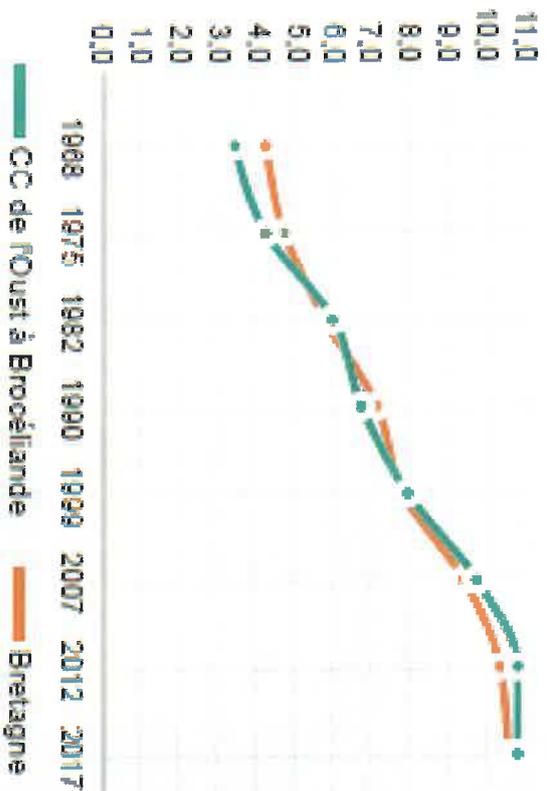
## Des prix plus accessibles que sur le littoral

- Des niveaux de prix attractifs : une demande qui peut s'accroître de la part des ménages ne pouvant plus se loger sur les communes proches du littoral
- Des loyers également attractifs



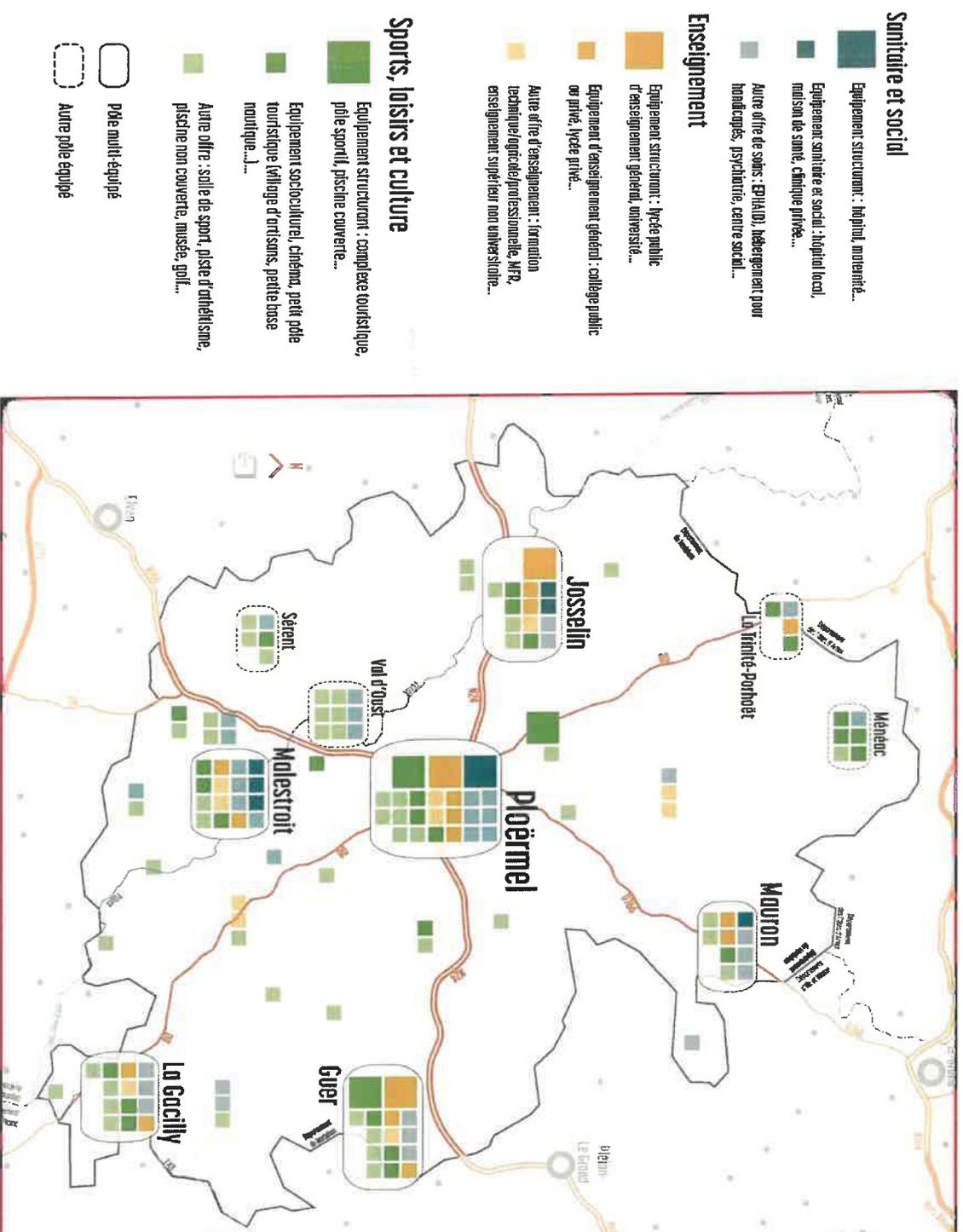
# Une demande amenée à évoluer : vieillissement et baisse de la taille des ménages

Quelle est la part des 75 ans et plus dans ma population et quelles sont les évolutions depuis 1968 ?



- Services : pour une vision globale, territorialisée, coordonnée

# Une accessibilité qui se limite à l'offre de proximité



- Un **maillage** de structures de sports, loisirs et culture sur l'ensemble du territoire, assuré par les **pôles de proximité** mais également les **pôles secondaires**
- Une **offre structurante** centralisée à **Ploërmel** mais également assurée par **Guer**

# Politique et projets en cours

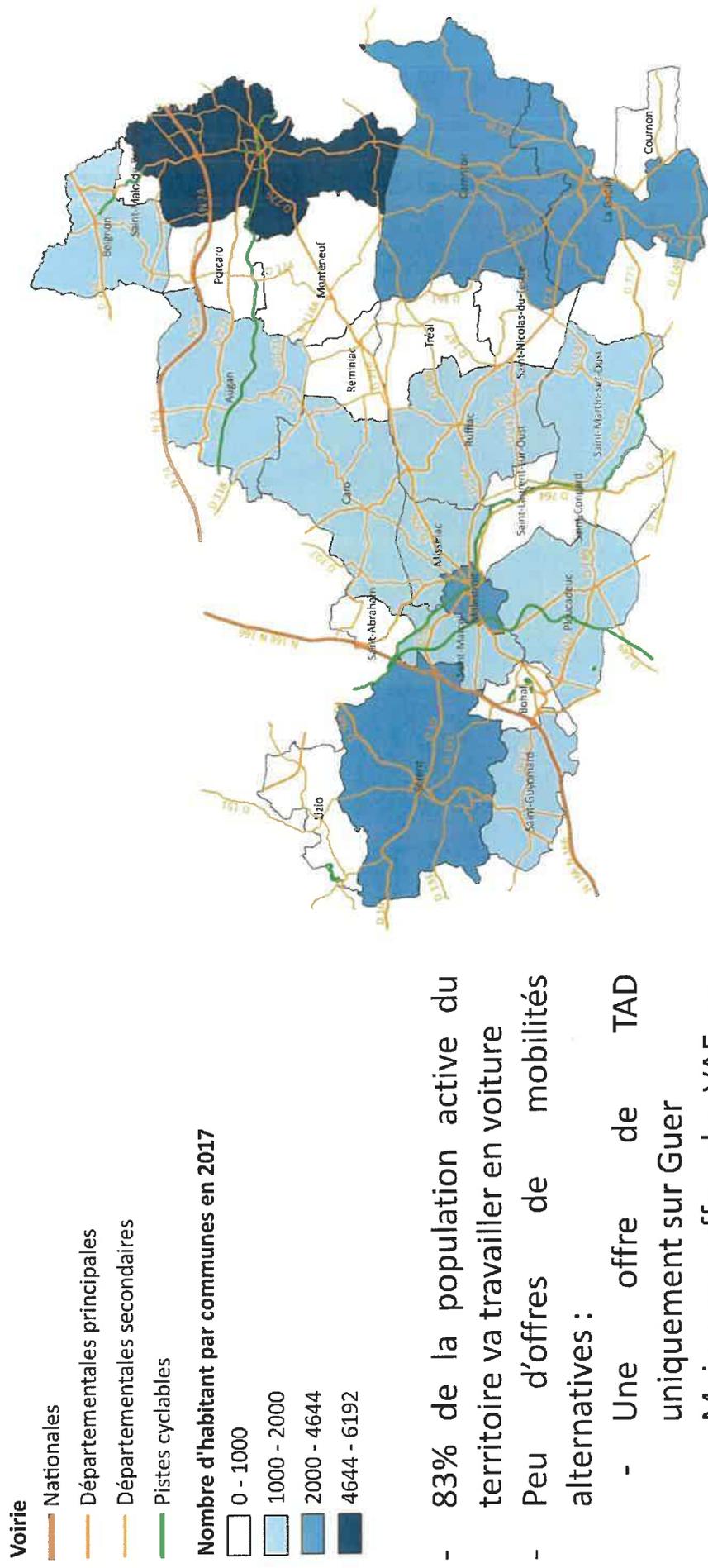
**Le SCoT** : valoriser une identité rurale, qui repose sur Ploërmel pour assurer les fonctions de centralité

## **Les politiques intercommunales :**

- Un projet de réflexion sociale intercommunal, qui s'appuie sur trois axes :
  - Le maillage et l'animation du territoire
  - La précarité et l'accès aux droits
  - La vitalité sociale du territoire, dans le sens « Donner un nouveau souffle »

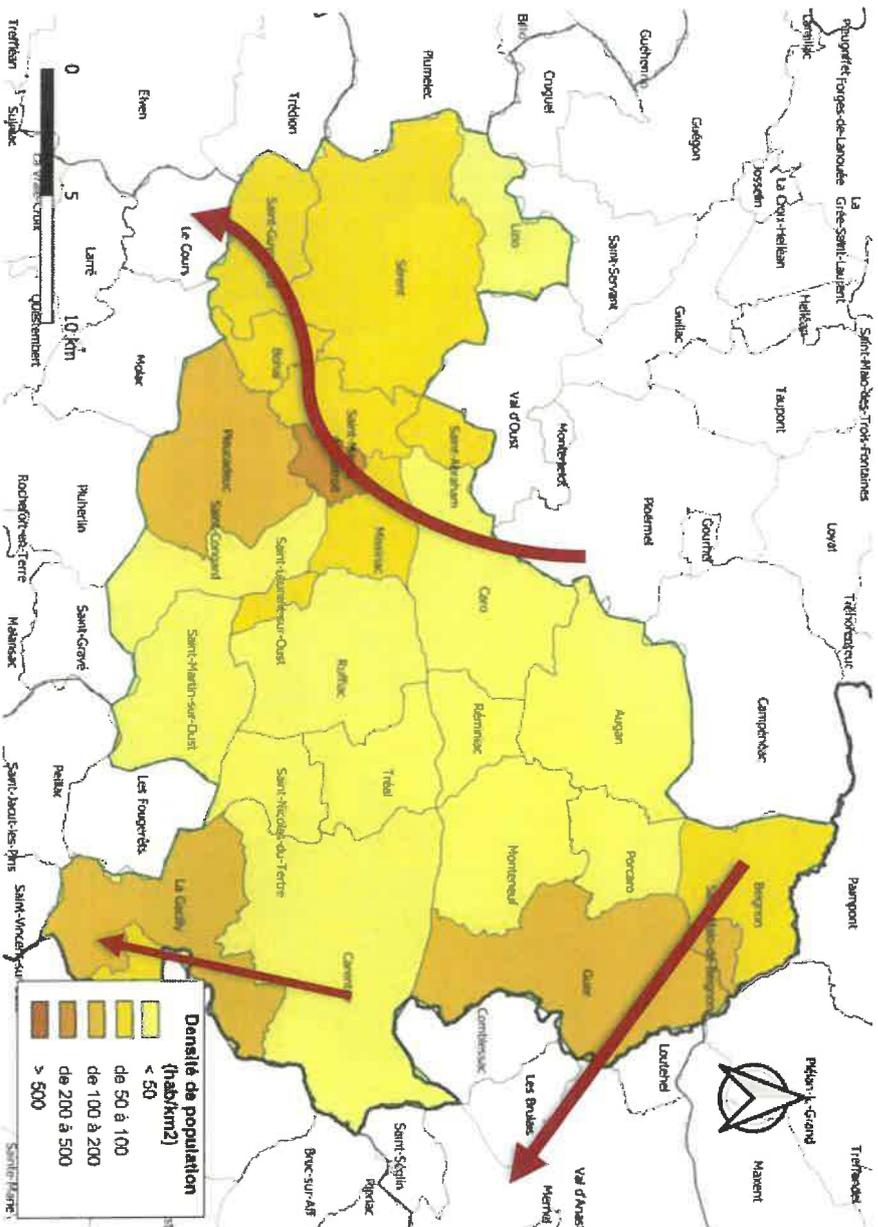
- Les mobilités : diversifier l'offre au regard des besoins – dé-mobilités et mobilités décarbonées

# Un réseau routier efficace, des déplacements dominés par la voiture



- 83% de la population active du territoire va travailler en voiture
- Peu d'offres de mobilités alternatives :
  - Une offre de TAD uniquement sur Guer
  - Mais une offre de VAE en location par l'EPCI en croissance

# Des mobilités régionales qui ne connectent pas le centre du territoire

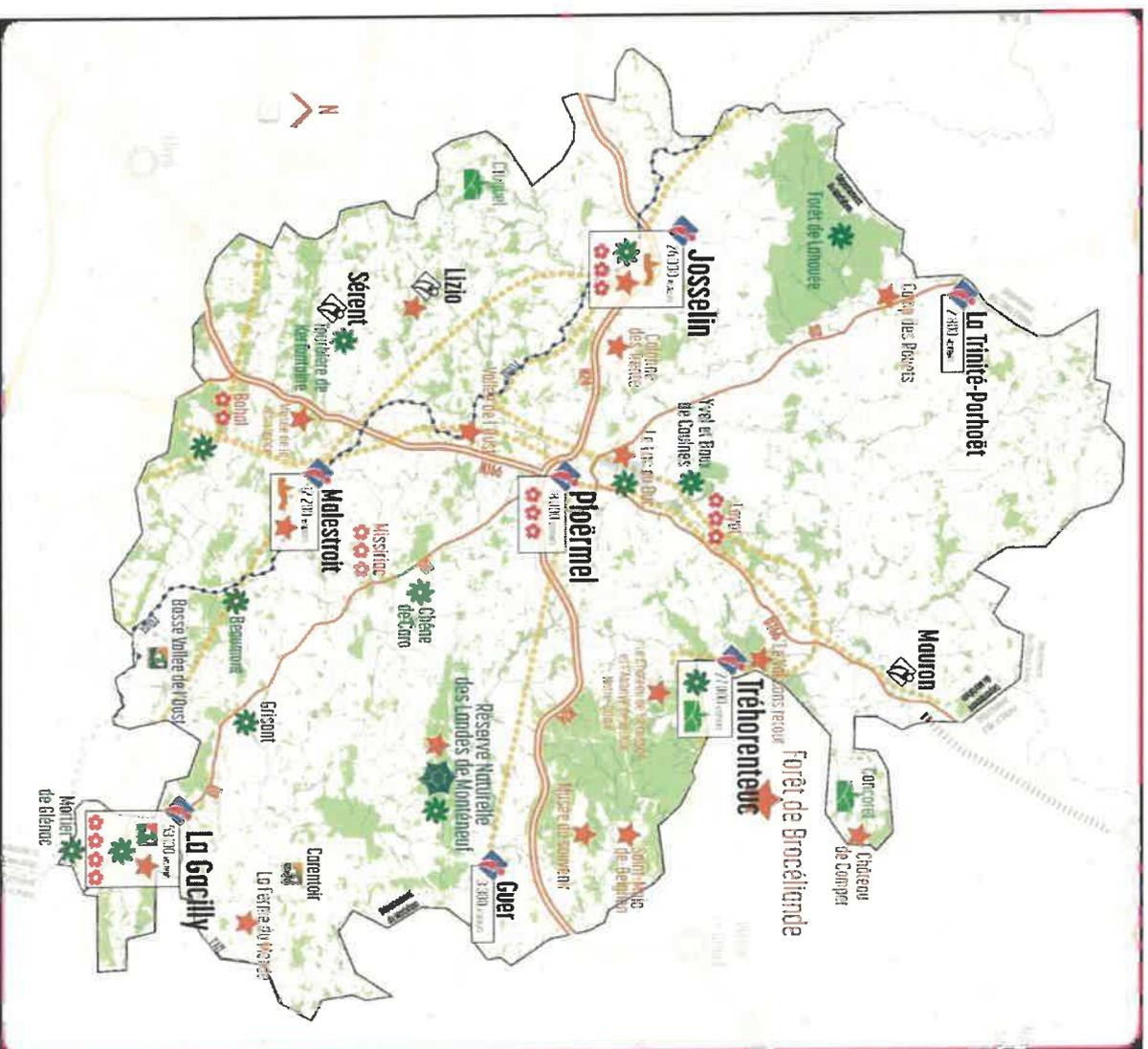


- Des lignes de car Breizh-go :
  - qui « tangentent » le territoire mais ne le traversent pas
  - directes vers Vannes et Redon mais des correspondances pour Rennes et Lorient

- Le tourisme : support de développement vertueux et de cohésion sociale et territoriale

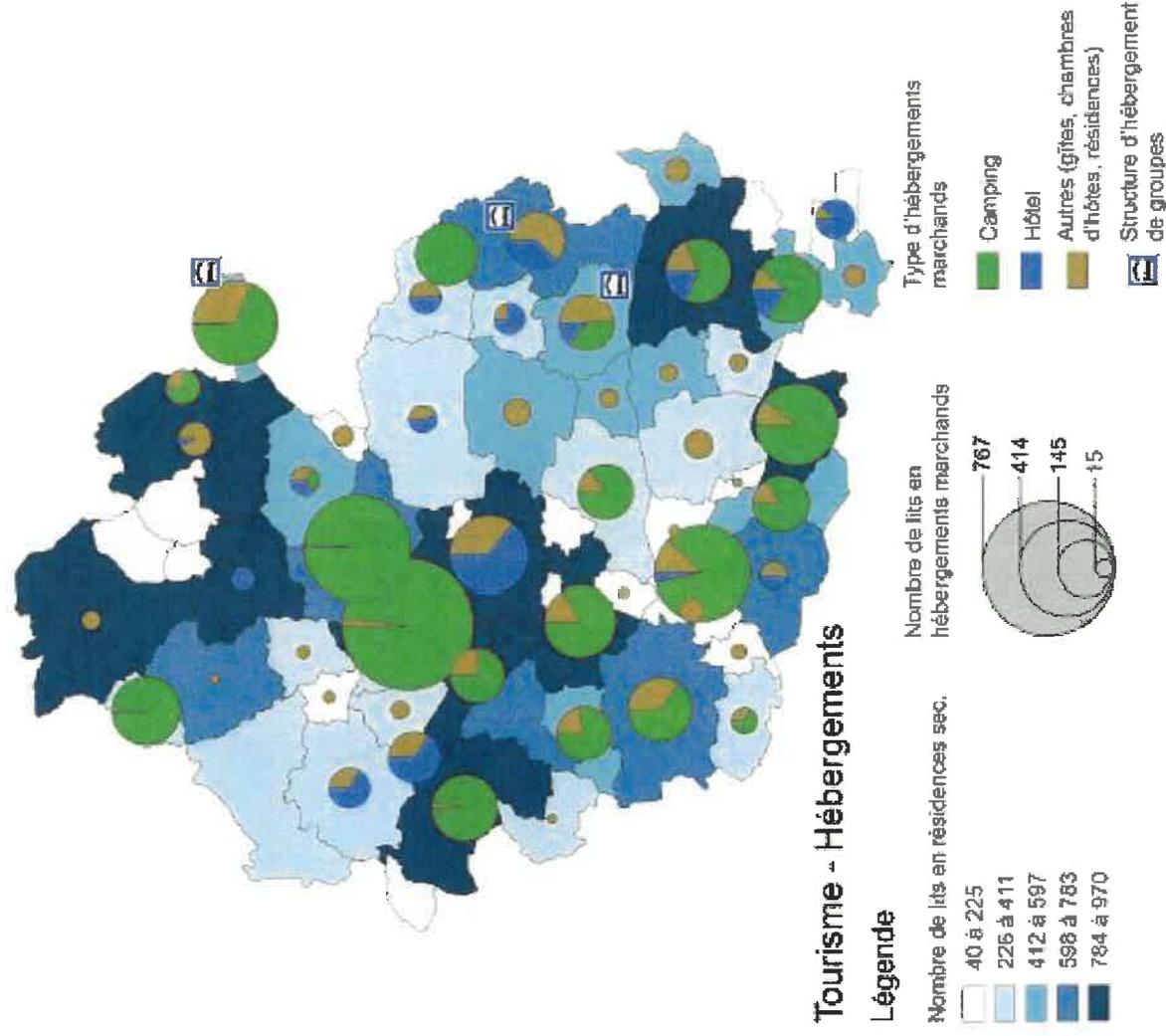
## ➔ Une vocation touristique importante, basée sur le tourisme vert

- Environ 70 000 visites des offices du tourisme du territoire par an
- Une attractivité qui bénéficie :
  - Du patrimoine naturel (proximité avec le canal de Nantes à Brest, Basse Vallée de l'Oust, Réserve naturelle des Landes de Monteneuf)
  - De sites et événements stratégiques (La Guacilly, châteaux)
  - De l'attractivité du littoral Morbihannais



# Un potentiel de croissance important

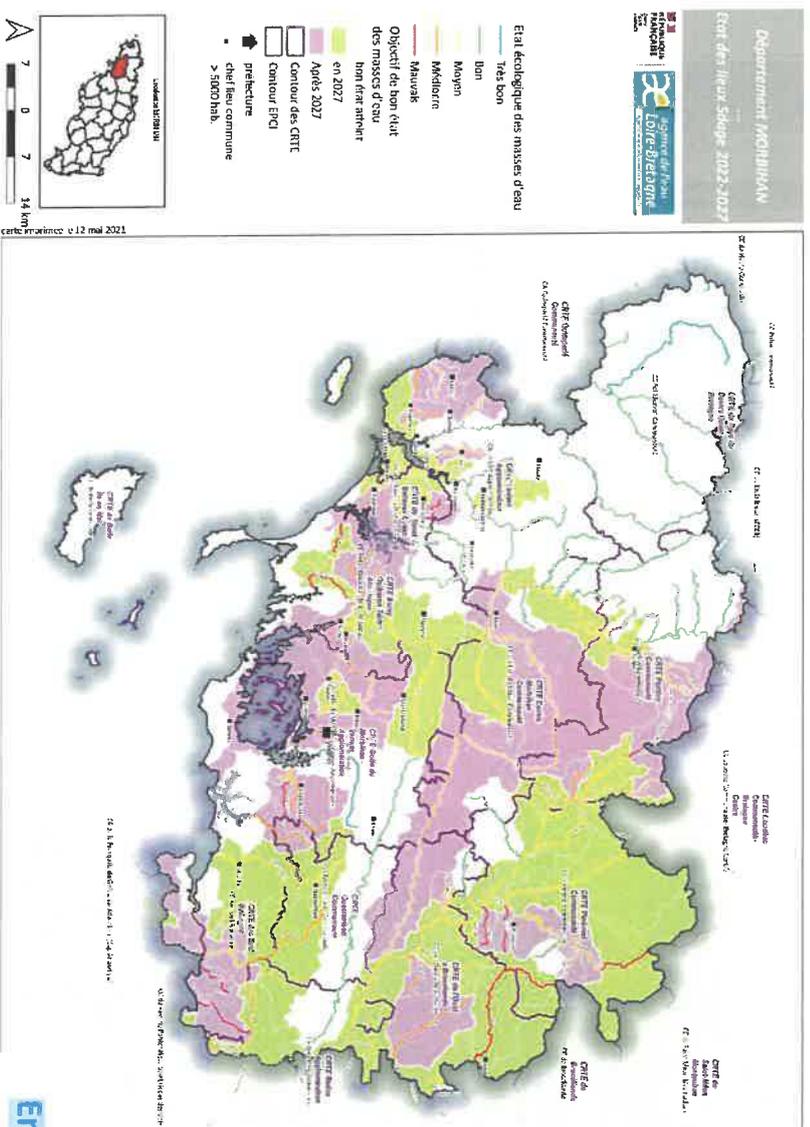
- Une offre en hébergement qui semble insuffisante
- Une offre de mobilité à développer, notamment entre l'Oust et les voies vertes
- Des ressources historiques qui pourraient être exploitées davantage (ex. : site des Mégalithes de Monteneuf)
- Une communication peu harmonisée



- L'environnement
  - Ressources et énergie
  - Gestion des déchets

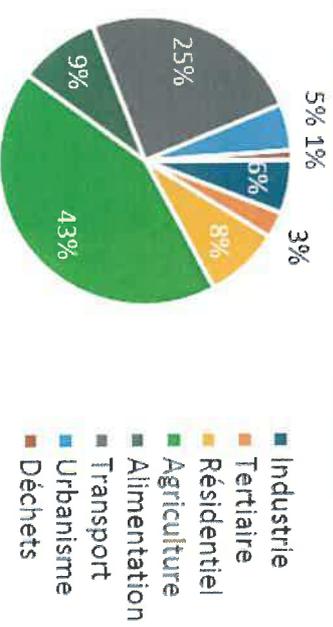


# Des faiblesses sur la qualité de l'eau et les émissions émanant du secteur agricole



- L'état des masses d'eau considéré entre mauvais et médiocre sur le territoire avec une détérioration d'Ouest en Est

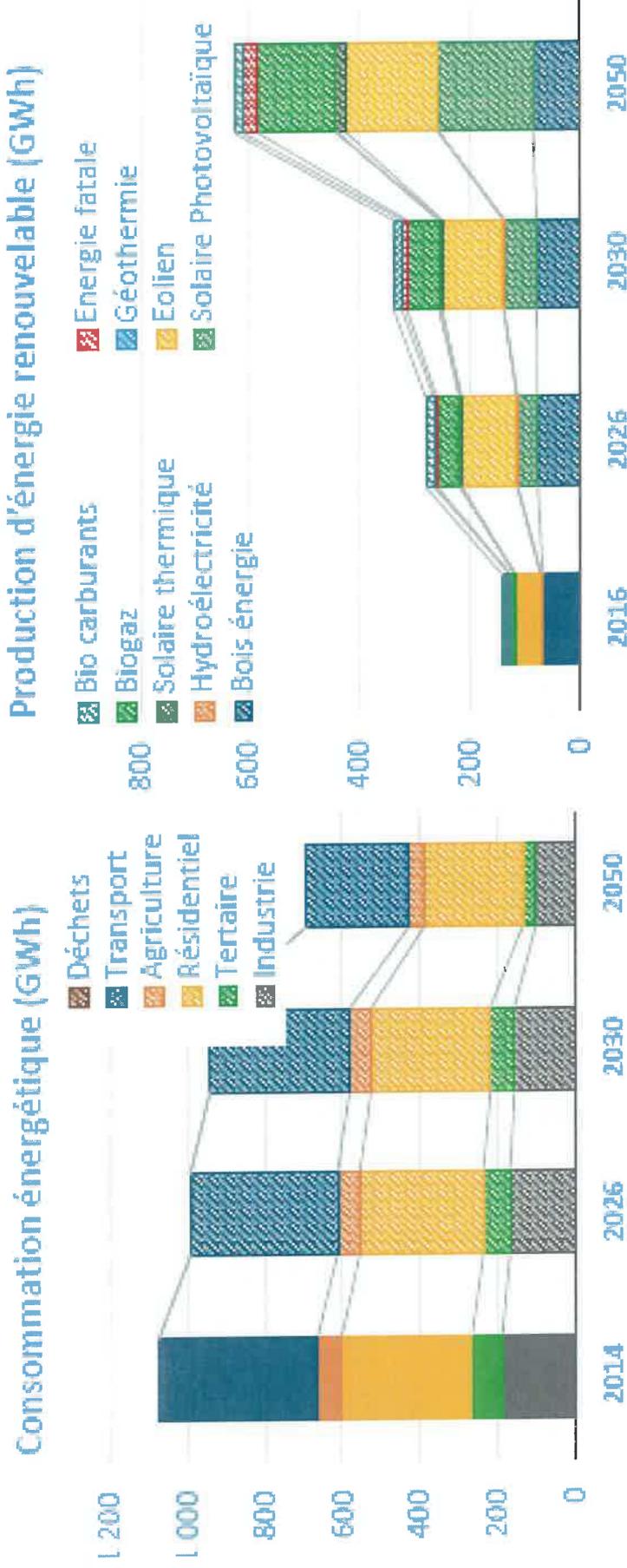
- Des GES (et particulièrement carbone) émis surtout par le secteur agricole



# Un fort potentiel de transition énergétique selon le PCAET

Réduction de 43% des émissions de GES d'ici 2050

Devenir un territoire à énergie positive



# Conclusion

# Synthèse

## De nombreux atouts ....

- Un patrimoine naturel qui porte une identité rurale assumée
- Une diversité de communes aux atouts complémentaires
- Un équilibre territorial qui permet d'offrir des services de proximité mutualisés
- Un emplacement central qui permet de bénéficier des dynamiques régionales tout en gardant une autonomie
- Un étalement urbain maîtrisé
- Un potentiel de développement habitat

## ... Mais des signes d'essoufflement du développement actuel ...

- Une démographie qui faiblit
- Une remise en question des polarités secondaires avec l'apparition d'une rupture est/ouest ou d'un « ventre mou » du territoire
- Des réseaux de mobilité qui ne permettent pas d'envisager des alternatives à la voiture individuelle



## Le potentiel d'une stratégie coordonnée : enclencher des cercles vertueux

- Créer les conditions d'accueil ménages/entreprises par l'habitat et les services
- Développer une stratégie de tourisme vertueux : concilier l'identité, les objectifs de transition écologique, l'emploi, la cohésion territoriale
- Coordonner les mobilités : allier attractivité touristique, inclusion sociale, développement économique, transition écologique
- Affirmer le positionnement d'un territoire économe en énergie





## Fiche action

### Extension et requalification du parc d'activités du Gros Chêne

#### CRTE Oust Brocéliande Communauté

Orientation stratégique n°	Axe 2 : Accompagner le développement économique par des conditions d'accueil résidentielles favorables aux salariés
Action n°	Action 1 : Extension et requalification du parc d'activités du Gros Chêne
Maître d'ouvrage	De l'Oust a Brocéliande Communauté
Description de l'action	Extension du parc d'activités du Gros Chêne à Sérent et requalification du site existant en matière environnementale notamment concernant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'assainissement collectif</li> <li>- La gestion des eaux pluviales</li> <li>- La prise en compte de la biodiversité</li> </ul>
Partenaires potentiels	Etat Région Bretagne CCI Club d'entreprises
Coût prévisionnel	Extension Nord : 300 000 €HT Extension Sud : 400 000 €HT Etudes environnementales : 50 000 €HT Assainissement : 300 000 €HT Bassin d'eau pluviale : 70 000 €HT
Plan de financement prévisionnel / soutiens envisagés	DETR : 40%
Calendrier prévisionnel	Travaux extension Nord : 2022 Etude environnementale : 2022 - 2023 Travaux extension Sud : 2024 Assainissement / eau pluviale : 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'emplois créés Qualité de traitement des eaux usées Indicateur de bonne santé écologique du parc : inventaire faune-flore



## Fiche action

### Soutenir et dynamiser l'économie de proximité

### CRTE Oust Brocéliande Communauté

Orientation stratégique n°	Axe 2 : Accompagner le développement économique par des conditions d'accueil résidentielles favorables aux salariés
Action n°	Action 2 : Soutenir et dynamiser l'économie de proximité
Maître d'ouvrage	De l'Oust à Brocéliande Communauté
Description de l'action	Recrutement d'un manager de commerce afin de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser du contexte commercial et artisanal du territoire</li> <li>- Etablir une stratégie en matière de soutien à l'activité commerciale et artisanale, prenant en compte les nouvelles formes de commerce : e-commerce, économie sociale et solidaire, circuits courts...</li> <li>- Animer le tissu commercial : définition, mise en œuvre et évaluation d'actions d'animation</li> <li>- Accueillir, informer, orienter et accompagner les porteurs de projet</li> </ul>
Partenaires potentiels	ANCT La Banque des territoires Conseil Régional CCI CMA IPP France Active Pôle ESS
Coût prévisionnel	50 000 €HT / an
Plan de financement prévisionnel / soutiens envisagés	20 000 € / an durant deux ans par La Banque des territoires
Calendrier prévisionnel	A partir de mars 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Production d'un document stratégique Nombre de porteurs de projet rencontrés Nombre d'installation d'entreprises en centre-ville / centre bourg





## Fiche action Territoire Zéro Chômeur

### CRTE Oust Brocéliande Communauté

Orientation stratégique n°	Axe 2 : Accompagner le développement économique par des conditions d'accueil résidentielles favorables aux salariés
Action n°	Action 3 : Territoire zéro chômeur
Maître d'ouvrage	De l'Oust à Brocéliande Communauté
Description de l'action	OBC s'est engagé à candidater à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur sur les communes de Carentoir, Tréal, Réminiac et Saint Nicolas du Tertre
Partenaires potentiels	Les communes de Carentoir, Tréal, Réminiac et Saint Nicolas du Tertre L'entreprise à But d'emploi : Les Faisous de l'Oust Département du Morbihan Missions locales Pôle Emploi AIDE Redon Association TZCLD Fonds d'expérimentation TZCLD Clubs d'entreprises (La clé, Brézéo)
Coût prévisionnel	100 000 € en 2022
Plan de financement prévisionnel / soutiens envisagés	FSE : 35 000 €
Calendrier prévisionnel	Habilitation : avril 2022 Expérimentation jusqu'en juin 2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de personnes privées d'emploi accompagnées Nombre de personne privées d'emploi qui retrouve un emploi Nombre de personnes privées d'emploi qui intègre l'entreprise à but d'emploi Taux de chômage sur le périmètre considéré





**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



*De l'oust à brocéliande*  
COMMUNAUTÉ

**Fiche action**  
**Désenclavement du parc d'activités du Val Coric Ouest**  
**CRTE Oust Brocéliande Communauté**

Orientation stratégique n°	Axe 2 : Accompagner le développement économique par des conditions d'accueil résidentielles favorables aux salariés
Action n°	Action 4 : Désenclavement du parc d'activités du Val Coric Ouest
Maître d'ouvrage	De l'Oust à Brocéliande Communauté et la Ville de Guer
Description de l'action	La route départementale 773 sera déviée par le parc d'activités du Val Coric Ouest à Guer afin de détourner le trafic lourd de l'avenue de Rennes qui sera aménagée en boulevard urbain et résidentiel, en optimisant les voies de mobilités douces. Cette déviation permettra en outre de désenclaver le parc du Val Coric Ouest et d'aménager les réserves foncières à vocation économique
Partenaires potentiels	Etat Région Bretagne Département du Morbihan CCI Club d'entreprises
Coût prévisionnel	1 230 000 €HT
Plan de financement prévisionnel / soutiens envisagés	Des financements seront sollicités pour le détournement et les mobilités douces : DETR DSIL PST (département)
Calendrier prévisionnel	Etude de maîtrise d'œuvre : 2022 Travaux : 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'emplois créés Augmentation de la part modale du trafic en mobilité douce sur l'axe Guer-BelleVue





## Fiche action

### Projet Touristique : Les mobilités touristiques

#### CRTE Oust Brocéliande Communauté

Orientation stratégique n°	Axe 2. Accompagner le développement économique par des conditions d'accueil résidentielles favorables aux salariés
Action n°	Action 5 : Les mobilités touristiques
Maître d'ouvrage	De l'Oust à Brocéliande Communauté
Description de l'action	<p>Pour de l'Oust à Brocéliande, il s'agit de déployer une politique qui permette l'accueil, les déplacements et l'accessibilité des lieux touristiques. En effet, les conditions d'accueil et de déplacements des visiteurs doivent atteindre un meilleur niveau de service et une qualité qui répondent au mieux aux besoins des touristes et aux enjeux environnementaux.</p> <p>Le territoire comporte trois portes d'entrées routières par lesquelles les visiteurs ont la possibilité d'arriver :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Guer via Rennes (Train jusqu'à Rennes + Bus : liaison quotidienne)</li> <li>- La Gacilly via Redon (Train jusqu'à Redon + Bus : liaison estivale sur certains jours)</li> <li>- Malestroit via Vannes (Train jusqu'à Vannes + Bus : liaison quotidienne)</li> </ul> <p>Il est donc possible d'entrer sur de l'Oust à Brocéliande mais il reste difficile de s'y déplacer sans voiture.</p> <p>De ce constat et pour faciliter les déplacements et optimiser la fréquentation du territoire par des mobilités alternatives à la voiture, un projet porte sur les portes d'entrées via les liaisons douces que sont les voies vertes. Ce projet porte principalement sur l'itinérance le long du canal de Nantes à Brest et sur les véloroutes®/voies vertes. Il a été entrepris depuis 2019 (phase d'étude) et 2021 (phase concrète).</p> <p>Ce projet s'inscrit dans la stratégie régionale des feuilles de routes « itinérance douce terrestre » et « canaux de Bretagne » afin de faire de la Bretagne une destination d'itinérance à part, où le voyage à pied, à vélo et sur les canaux (bateaux fluviaux, embarcations légères...) est affirmé comme un mode de découverte privilégié des diversités identitaires du territoire.</p>

	<p>Le projet itinérance est coordonné à l'échelle de deux EPCI (De l'Oust à Brocéliande Communauté et Ploërmel Communauté) pour harmoniser les actions dans la recherche de la satisfaction du parcours client. Le projet se déroule en trois phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase 1 : Consolidation des services de confort et sécurité aux usagers le long des itinéraires (Schéma des aires de services)</li> <li>- Phase 2 : Développement de nouveaux services (type portage de bagages, location one way...) et produits touristiques</li> <li>- Phase 3 : Valorisation et communication de l'offre autour de ces itinéraires</li> </ul> <p>Le projet se situe actuellement en fin de phase 1 (70% des aménagements programmés sur l'EPCI de l'Oust à Brocéliande Communauté ont été réalisés). Pour cette phase d'aménagement se sont les communes qui sont maîtres d'ouvrage, l'EPCI les accompagne en AMO (programmation des installations, consultation d'entreprises, recherche de subventions).</p> <p>La phase 2 débutera au premier trimestre 2022. Pour cette phase l'EPCI sera le maître d'ouvrage.</p> <p>Les actions engagées dans le cadre de la phase 1 et 2 de ce projet s'inscriront dans le Schéma Directeur Vélo déployé à l'échelle de l'Oust à Brocéliande Communauté. En effet, les équipements installés le long des voies vertes serviront aussi bien aux cyclotouristes, itinérants qu'habitants du territoire.</p> <p>Les produits touristiques de la phase 2 (nouveaux circuits thématiques) s'appuieront sur les nouvelles liaisons douces créées sous l'impulsion du schéma directeur vélo.</p>
Partenaires potentiels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Région Bretagne : est sollicitée financièrement par le biais de subventions au titre du volet 1 et 3 des Destinations Touristiques Bretonnes.</li> <li>- Comité Régional du Tourisme accompagne le projet par son ingénierie via des groupes de travail (ex : charte signalétique des véloroutes voies vertes, label Accueil Vélo, Etape Rando Bretagne...)</li> <li>- Agence Départementale du Tourisme 56 : est sollicitée afin d'accompagner l'EPCI dans la labélisation Accueil Vélo</li> <li>- PETR Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne : Accompagnement pour les projets de coopération LEADER (ex : futur contrat de canal)</li> </ul>
Coût prévisionnel	<p>Le coût global du projet s'élève à 85660.84€ il s'agit essentiellement de dépenses d'investissement liés aux équipements de sécurité et de confort de la phase 1 (stationnement vélo, abri randonneur, cabane itinérants, ponton embarcations légères...).</p>

<p>Plan de financement prévisionnel / soutiens envisagés</p>	<p>Les fonds mobilisés actuellement s'élèvent à hauteur de 50% du projet. Ils concernent des subventions régionales accordées au titre du volet 3 des destinations touristiques bretonnes mobilisables sur la période 2021-2023 pour les projets d'investissements validés par les services de la région en décembre 2020.</p> <p>Pour la coordination de ce projet à l'échelle des deux EPCI le poste de chargé de mission itinérance est financé à 80% par la région Bretagne au titre du volet 1 des destinations touristiques bretonnes. Le coût total du poste s'élève à 38112 € dont 30125€ de part régionale et 7987€ de part EPCI.</p> <p>Dans le cadre de la phase 2 il pourrait y avoir des demandes de financement européen type LEADER (projet de coopération pour financement étude contrat de canal) et il pourrait y avoir des demandes au titre du plan de relance ou CRTE pour le développement et l'expérimentation de nouveaux services de mobilités douces touristiques.</p>
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>Phase 1 : fin de travaux fin 2023 développement d'une aire de services vélos à l'écluse de Malestroit (consigne à bagages et vélos, recharges VAE, stationnement vélo.) consigne à vélo à la Gacilly et ponton d'embarcation légère à Saint-Martin-sur-Oust.</p> <p>Phase 2 : Consultation des entreprises janvier/février 2022, Début des travaux printemps 2022. Mise en place d'une nouvelle signalétique numérique le long du canal de Nantes à Brest et voie verte n°3 + déploiement d'une signalétique de services et panneaux RIS.</p>
<p>Indicateurs d'évaluation proposés</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'équipements de services installés</li> <li>- Statistiques d'utilisation de la signalétique numérique</li> <li>- Chiffres de fréquentation des écompteurs (Saint-Congard-Josselin)</li> <li>- Retour avis clients dans les offices de tourisme et sur les avis client internet</li> </ul>



**Fiche projet**  
**Etre exemplaire sur son patrimoine**  
**CRTE Oust Brocéliande Communauté**

Orientation stratégique n°	Axe 3 : Habitat, renforcer l'ajustement de l'offre aux besoins (diversification, rénovation thermique...)
Action n°	Action 1 : Etre exemplaire sur son patrimoine
Maître d'ouvrage	De l'Oust à Brocéliande Communauté
Description de l'action	<p>Réduire la consommation énergétique du bâti De Oust à Brocéliande Communauté ainsi que celui de ses communes, via les travaux et l'investissement dans des énergies renouvelables.</p> <p>Réduire la consommation de l'éclairage public de 50% à l'horizon 2026.</p> <p>Permettre, grâce aux marchés publics d'OBC, la montée en compétence des professionnels du bâtiment sur les thématiques de développement durable.</p> <p>Etudier les ressources locales en matériaux biosourcés (chanvres, laine de moutons, etc.)</p> <p>Mettre en place d'un suivi régulier des consommations énergétiques des bâtiments communaux et communautaires.</p> <p>Réaliser un diagnostic énergétique de l'ensemble du patrimoine bâti communautaire, le cas échéant dans le cadre de la mise en place d'un conseil en énergie partagé, tel que prévu dans le programme local de l'habitat.</p> <p>Réaliser un programme pluriannuel d'investissement.</p> <p>Planifier les investissements associés au développement des panneaux solaires</p> <p>Dans le cadre de constructions neuves, étudier systématiquement une variante renouvelable pour la production de chaleur.</p> <p>Associer l'épargne citoyenne pour raccorder l'énergie des établissements publics et privés.</p>
Partenaires potentiels	Communes Morbihan Energie
Coût prévisionnel	

Plan de financement prévisionnel / soutiens envisagés	
Calendrier prévisionnel	2021 - 2031
Indicateurs d'évaluation proposés	<p style="text-align: center;"><b>de mise en œuvre (taux de mise en œuvre)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de chantiers intégrant les enjeux de l'économie circulaire</li> <li>• Nombre de bâtiments audités</li> <li>• Nombre de bâtiment pour lesquels une variante chaleur renouvelable a été étudiée (neuf et en rénovation)</li> <li>• Nombre de toitures avec potentiel identifiées</li> </ul> <p style="text-align: center;">· <b>de performance (mesure les effets)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'équipements remplacés</li> <li>• Quantité de déchets de chantier produits par mode de valorisation</li> <li>• Consommation et production énergétique des bâtiments de la collectivité</li> <li>• Consommation annuelle d'énergie, par source, du patrimoine de l'intercommunalité et des communes</li> <li>• Nombre de bâtiments rénovés et performances atteintes</li> <li>• Quantité de matériaux biosourcés mis en œuvre</li> <li>• Consommation de bois ou autre combustible de chauffages renouvelables par la communauté de communes ou les communes</li> <li>• Production électrique de la communauté de communes et des communes</li> </ul> <p style="text-align: center;">· <b>environnementaux, spécifiques à l'EES</b></p> <p>Pas d'indicateur spécifique</p>



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



*De l'oust à brocéliande*  
COMMUNAUTÉ

## Fiche action

### Projet Mobilités : Développer un service de transport public

#### CRTE Oust Brocéliande Communauté

Orientation stratégique n°	Axe 4 : Diversifier l'offre de mobilité
Action n°	Action 1 : Développer un service de transport public
Maître d'ouvrage	De l'Oust à Brocéliande Communauté
Description de l'action	<p>Le territoire ne dispose d'aucune gare ferroviaire, et d'un seul pôle mobilité à Guer-Val Coric, le long de la 4 voies, loin des bourgs (3km).</p> <p>En collaboration étroite avec la Région, <b>nous souhaitons renforcer l'axe Breizhgo Ploërmel-Malestroit-Vannes et créer un nouvel axe Breizhgo Plélan-le-Grand-Guer-La Gacilly-Redon.</b></p> <p>Cette future ligne correspond aux dynamiques constatées au sein des principales entreprises situées sur cet axe. De même Malestroit, pôle structurant de l'OBC, est attirée quotidiennement par Ploërmel et Vannes. La ligne actuelle est peu performante en termes d'horaires, obligeant une organisation sur 2 jours pour se rendre à Vannes...</p> <p>Le travail technique est abouti pour estimer la faisabilité d'une extension de ligne (la 12 de Breizhgo). En revanche, nous n'avons pas encore commencé ce travail de fond sur la ligne entre Ploërmel et Vannes.</p> <p>Nous sommes actuellement bloqués sur les aspects financiers entre la Région et OBC sur la ligne Plélan-Redon.</p> <p>Cette nouvelle ligne dessert 4 zones d'emplois majeures : Beignon, Guer Val Coric, groupe Rocher et Redon. Le potentiel d'utilisateurs est important, un travail avec les entreprises est engagé pour mieux cerner leurs besoins, un plan de mobilité entreprise sera mis en place en 2022 dans le groupe Rocher en collaboration avec OBC et la Région.</p> <p>Les bases de discussions font état de 6 aller/retour par jour, renforcés par 4 aller/retour sur les bassins de vie : celui de Guer-Plélan et celui de La Gacilly-Redon. Nous calquerons le modèle de cette offre sur la ligne Ploërmel-Malestroit-Vannes (nombre d'allers/retours et modèle ligne de bassin de vie et ligne régionale).</p> <p>Les chiffres sont de l'ordre du million d'euros en coût de fonctionnement par année. Une partie (environ 50%) est déjà dépensée dans les lignes scolaires actuelles sur cet axe. Le reste à financer est de l'ordre de 500 000€.</p>

Partenaires potentiels	Depuis plus d'une année, nous discutons avec la Région. Les 3 communautés de communes concernées échangent également régulièrement. Il existe un vrai intérêt commun à expérimenter cette ligne. Le transporteur est également largement impliqué pour faire des propositions de circuits et d'optimisation. Nous sommes dans l'attente de rencontrer le nouveau vice-président aux mobilités de la Région pour tenter de débloquer l'aspect financier.
Coût prévisionnel	En fonctionnement, les premières études montrent un coût de l'ordre de 1,2 millions d'euros par an. Il faudra ajouter un budget investissement pour créer les arrêts (que nous souhaitons en cœur de bourg en créant des mini pôle multimodaux) et pour du matériel roulant qui fonctionne au gaz. Cela impliquera par ailleurs, la création d'une station sur l'axe.
Plan de financement prévisionnel / soutiens envisagés	Nous allons solliciter les prochains fonds européens. Une clé de répartition des coûts sera également établie entre EPCI, la Région sera un partenaire fort. Une aide de l'Etat tant en investissement qu'en fonctionnement serait un plus indéniable. Le travail avec les entreprises amènera peut-être leur participation car elles ont un vrai besoin notamment pour élargir leur bassin de recrutement.
Calendrier prévisionnel	Nous espérons un début en janvier 2022 pour prendre le relais du gobus (navette entre Beignon et Guer). Nous devons décaler le temps de trouver des financements pour septembre 2022. Pas besoin d'appel d'offre puisque le titulaire du marché est LINEVIA sur la ligne scolaire existante entre La Gacilly et Redon, nous considérons que la future ligne sera une extension.
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation de la ligne, impact pour les entreprises dans les facilités de recrutement.



## Fiche action

### Projet Mobilités : Elargir le Transport à la Demande

#### CRTE Oust Brocéliande Communauté

Orientation stratégique n°	Axe 4 : Diversifier l'offre de mobilité
Action n°	Action 2 : Elargir le Transport à la Demande
Maître d'ouvrage	De l'Oust à Brocéliande Communauté
Description de l'action	<p>En complément du renforcement/création de lignes entre Plélan-Redon et entre Ploërmel et Vannes, (sans oublier la ligne Pontivy-Rennes qui s'arrête à Guer) OBC souhaite disposer d'un transport à la demande afin de donner accès à l'ensemble de son territoire à ces trois lignes.</p> <p>Le TAD répond à 11 principes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Déploiement du TAD sur les 26 communes</li> <li>2. Comme sur une ligne de bus classique, le Transport à la Demande a un tracé et des arrêts définis. Le véhicule de transport n'effectue son trajet ou son arrêt que lorsque des passagers ont formulé une réservation.</li> <li>3. Au minimum un arrêt dans le bourg, éventuels arrêts à ajouter sur la ligne pour desservir des hameaux</li> <li>4. Inscription pour l'année au préalable auprès de l'OBC :</li> <li>5. Réservation la veille avant 17h auprès de la centrale de réservation BreizhGo et sous réserve technique via l'application OBC</li> <li>6. Fonctionnement 2 jours par semaine et 3 A/R dans la journée</li> <li>7. Expérimentation pendant la saison estivale avec un renfort d'horaires en coordination avec certains événements ou services proposés.</li> <li>8. Tarification à 2€ comme aujourd'hui</li> <li>9. Gratuité du TAD si prise d'un transport BreizhGo, GoBus RIV</li> <li>10. 6 circuits proposés</li> <li>11. Un TAD complémentaire pour les personnes à mobilité réduite, en situation de handicap sera mis en place en porte à porte et uniquement sur prescription sociale.</li> </ol>
Partenaires potentiels	<p>C'est principalement une action OBC. Nous avons demandé l'expertise d'un transporteur pour évaluer la faisabilité et le coût du système.</p> <p>Nous travaillons également avec Ploërmel Communauté pour une extension de ligne vers Ploërmel. A terme, nous réfléchirons avec Redon Agglomération à une autre extension de ligne.</p>

Coût prévisionnel	Sur la base des premières estimations, le coût de fonctionnement s'élève à 150 000€ par an. Nous souhaitons faire une expérimentation sur 3 ans. Comme pour les lignes régulières nous souhaitons mettre en place au sein de chaque cœur de bourg une petite station multimodale qui nécessitera un budget d'investissement (aux alentours de 10 000€)
Plan de financement prévisionnel / soutiens envisagés	Nous allons solliciter les prochains fonds européens. Une aide de l'Etat tant en investissement qu'en fonctionnement serait un plus indéniable. Pour la partie sociale du TAD, nous n'avons pas encore évalué le coût, nous ferons appel à la solidarité.
Calendrier prévisionnel	Nous espérons un début d'exploitation en juin 2022. Appel d'offre prévu au printemps 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation des lignes, travail des services à la population pour mesurer la plus-value pour les personnes en situation d'isolement.



## Fiche action Projet Mobilités : Déployer le schéma vélo

### CRTE Oust Brocéliande Communauté

Orientation stratégique n°	Axe 4 : Diversifier l'offre de mobilité et axe 2 conforter le tourisme rural
Action n°	Action 3 : Déployer le schéma vélo
Maître d'ouvrage	De l'Oust à Brocéliande Communauté
Description de l'action	<p>Depuis quelques années, les élus ont décidé de miser sur le vélo à assistance électrique (VAE) avec la création du service de location longue durée Cité Cyclo. L'émergence de ce matériel et la démocratisation des prix permet aux personnes de s'affranchir du relief et d'allonger les distances pratiquées au quotidien (de 3km en moyenne avec un vélo classique à 10km avec un VAE).</p> <p>Dans la perspective de continuer à développer ce mode de transport, que nous estimons adapté à notre territoire peu dense, nous avons adopté en février 2020 notre schéma vélo. Il doit principalement permettre de diminuer l'insécurité des cyclistes sur les routes.</p> <p>En complément du vélo au quotidien, les infrastructures programmées amènent la possibilité de développer davantage le tourisme cyclable en proposant de diffuser le flux du canal de Nantes à Brest sur l'ensemble du territoire. Le schéma vélo a largement pris en compte cette mise en valeur et le développement de cet axe structurant de l'Oust à Brocéliande.</p> <p>Le schéma vélo est donc une mutualisation des infrastructures pour un usage du quotidien et pour un usage touristique.</p> <p>Plus largement, la création d'infrastructures cyclables pose la question aux Communes de l'apaisement plus général de leur bourg (de nombreux maires constatent une vitesse excessive dans leur bourg) et des équipements touristiques liés au vélotourisme.</p>
Partenaires potentiels	<p>Les Communes : elles ont la compétence voirie</p> <p>L'ensemble de nos voisins pour aller au-delà de notre territoire</p> <p>Le Département du Morbihan avec son futur schéma vélo</p> <p>La Région Bretagne : dans le cadre de son schéma régional des vélo-routes et voies vertes et aussi dans sa politique canal et itinérance</p> <p>Etat</p> <p>Le CEREMA pour ses conseils en matière d'infrastructures cyclables.</p>

Coût prévisionnel	La réalisation du schéma vélo en totalité est évaluée à une dizaine de millions d'euros. Au-delà des coûts d'infrastructures, les communes couplent cet investissement avec la réalisation d'équipements de services.
Plan de financement prévisionnel / soutiens envisagés	Nous sollicitons au cas par cas les appels à projet lancés par les différents services de l'Etat (Pref, DREAL, ADEME) si le projet est éligible au plafond déterminé. Nous essayons d'obtenir de la Région un financement Le Département propose une aide de 30% pour les infrastructures cyclables.
Calendrier prévisionnel	L'objectif est une réalisation en 2026, les premiers tronçons seront réalisés en 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation, retombées économiques touristiques.



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Fiche action**  
**Projet Collecte de biodéchets à la source**  
**CRTE Oust Brocéliande Communauté**

Orientation stratégique n°	Axe 5 : Garantir les conditions de la transition écologique
Action n°	Action 1 : Mise en place d'une collecte de biodéchets à la source
Maître d'ouvrage	De l'Oust à Brocéliande Communauté
Description de l'action	Répondre à l'obligation réglementaire de la loi AGEC en mettant en place un tri des biodéchets à la source pour tous avant 2024.  OBC doit travailler sur ce sujet rapidement afin de pouvoir expérimenter des points d'apports volontaires en biodéchets afin de répondre à l'obligation réglementaire pour ceux qui ne peuvent pas avoir recours à du compostage.
Partenaires potentiels	SITTOMMI et les pros du territoire
Coût prévisionnel	Pas de coûts à indiquer pour le moment car projet en phase d'étude
Plan de financement prévisionnel / soutiens envisagés	Aide possible de l'ADEME si on accède au volet 2 (mise en œuvre et expérimentation de la collecte des biodéchets)
Calendrier prévisionnel	Juin 2022 candidature pour le volet 2
Indicateurs d'évaluation proposés	Diminution du volume d'OMR





## Fiche action

### Projet Contrôle accès déchèteries et amélioration du tri

### CRTE Oust Brocéliande Communauté

Orientation stratégique n°	Axe 5 : Garantir les conditions de la transition écologique
Action n°	Action 2 : Mise en place du contrôle d'accès des 3 déchèteries et amélioration du tri
Maître d'ouvrage	De l'Oust à Brocéliande Communauté et AMO pour la rédaction du marché INNOVADIA
Description de l'action	<p>Mis en place du contrôle d'accès afin de limiter l'accès aux usagers qui financent le service par le biais de la REOM. Limiter le nombre d'usager à un instant T pour améliorer le geste de tri de l'usager via l'agent d'accueil. Comptabiliser les passages en vue d'une facturation à définir.</p> <p>La mise en place du contrôle d'accès implique une acquisition d'un logiciel métier pour gérer les redevables. Il sera intégré au marché.</p> <p>La distribution des cartes d'accès n'a pas été étudiée : voie postale, mairies, permanence, déchèterie...</p> <p>Du personnel supplémentaire sur une courte période devra être embauché pour distribuer les cartes d'accès. Cela pourra être en lien avec la fiche action sur la prévention des déchets et notamment dans les missions des ambassadeurs du tri.</p>
Partenaires potentiels	Etat
Coût prévisionnel	Logiciel + bornes/barrière + travaux : 175K€ 20 000€ de cout de fonctionnement par an
Plan de financement prévisionnel / soutiens envisagés	Autofinancement MO
Calendrier prévisionnel	<p>Marché à lancer début 2022 pour mise en place au mieux en octobre 2022.</p> <p>Le service voirie interviendra pour la mise en place des fourreaux en début d'année.</p> <p>L'AMO nous accompagnera dans l'ouverture des offres</p>

	Mairies pour le relai des cartes (à définir) Etude de la distribution des cartes à effectuer Stratégie de communication à définir
Indicateurs d'évaluation proposés	Diminution des volumes de déchets (moins de « voisins » à venir) Des indicateurs d'évaluation seront définis concernant la gestion des sites, la valorisation de la matière et l'accueil du public



**Fiche action**  
**Création d'une plateforme de transfert à Ruffiac**  
**CRTE Oust Brocéliande Communauté**

Orientation stratégique n°	Axe 5 : Garantir les conditions de la transition écologique
Action n°	Action 3 : Création d'une plateforme de transfert à Ruffiac
Maître d'ouvrage	SITTOMI et De l'Oust à Brocéliande Communauté
Description de l'action	<p>Création d'un centre de transfert. Etude sur la faisabilité en plus de transfert des emballages et ordures ménagères, d'obtenir un casier à Verre, un casier à Papier et un casier encombrants.</p> <p>OBC a fait la demande à son syndicat en juillet 2021. Le syndicat mène l'étude. Le terrain est propriété d'OBC et sera mis à disposition du syndicat.</p> <p>L'intérêt est de réduire les temps de collecte et réduire l'impact carbone en optimisant les déplacements. A ce jour les déchets sont envoyés à Josselin.</p> <p>Près de 10 000m<sup>2</sup> seront alloués au projet pour une enveloppe de travaux de l'ordre de 1,5millions d'€ pris en charge par le SITTOMMI.</p> <p>En parallèle le service déchets étudie la possibilité de créer un centre technique accolé à ce projet pour, à minima, stationner les véhicules, créer une aire de lavage et créer des locaux sociaux (sanitaires, douches pour les agents et un bureau). Dans le cadre de la fiche action sur l'étude d'harmonisation et d'optimisation (Environ 1,2 millions d'euros). L'objectif étant de rapatrier les équipes de collecte de St Marcel et La Gacilly au même endroit et ainsi optimiser les collectes afin de se séparer de véhicules et réduire les couts de fonctionnement</p>
Partenaires potentiels	SITTOMMI prend en charge financièrement le projet. OBC prend en charge le terrain (déjà acquis par OBC).
Coût prévisionnel	1,5 millions pour le centre de transfert pris en charge par SITTOMMI 1,2 millions pour le centre technique pour OBC
Plan de financement prévisionnel / soutiens envisagés	Le plan de financement est en cours de rédaction. Il faudra faire appel à des prêts.

Calendrier prévisionnel	<p>En fonction de la décision sur l'étude d'harmonisation prévue pour fin janvier. Puis affinage du scénario retenu. En mars, l'enveloppe budgétaire et le rétro-planning devrait voir le jour.</p> <p>En attente des esquisses de la part du syndicat</p> <p>En attente de la validation de la part du syndicat. Des échanges ont lieu sur le devenir de nos syndicats (sittommi et SMICTOM). Le projet ne pourra se faire que si OBC a encore un lien avec le sittommi (quel que soit le lien)</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Bilan carbone</p> <p>Optimisation des temps de collecte</p> <p>Diminution du cout de fonctionnement</p>



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



*De l'oust à brocéliande*  
COMMUNAUTÉ

## Fiche action Harmonisation et optimisation du service gestion et prévention des déchets

### CRTE Oust Brocéliande Communauté

Orientation stratégique n°	Axe 5 : Garantir les conditions de la transition écologique
Action n°	Action 4 : Harmonisation et optimisation du service gestion et prévention des déchets
Maître d'ouvrage	De l'Oust à Brocéliande Communauté, service déchets et Verdicité/Sémaphores
Description de l'action	Répondre à la réglementation d'harmoniser les tarifs sur un même territoire et donc optimiser le mode de gestion du service (collecte et traitement)  Première étude réalisée en 2018 sans aboutir à une réelle harmonisation du territoire OBC. Prise de décision finale prévue normalement en janvier 2022.  Coût de l'étude 35 000€ hors option TI
Partenaires potentiels	
Coût prévisionnel	Dépendra des choix politiques sur les modes de collecte et de traitement
Plan de financement prévisionnel / soutiens envisagés	Possibilité d'une aide ADEME/CITEO à condition que les élus retiennent le mode incitatif  Dans tous les cas un emprunt devra être envisagé + nouvelles embauches si mode incitatif pour notamment la facturation et la prévention.
Calendrier prévisionnel	Janvier 2022 avec mise en œuvre à suivre
Indicateurs d'évaluation proposés	Stabilisation du coût du service





**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Fiche action Réhabilitation de la déchèterie de Carentoir

### CRTE Oust Brocéliande Communauté

Orientation stratégique n°	Axe 5 : Garantir les conditions de la transition écologique
Action n°	Action 5 : Réhabilitation de la déchèterie de Carentoir
Maître d'ouvrage	De l'Oust à Brocéliande Communauté et Archi pluridisciplinaire PRECONCEPT
Description de l'action	Réhabilitation de la déchèterie de Carentoir afin d'accueillir les usagers en toute sécurité, mettre en place le contrôle d'accès, veiller à l'interdiction du chinage, augmenter la valorisation des déchets et se conformer aux prochaines réglementations sur le tri des déchets, notamment création de nouvelles filières et d'espace de réemploi.
Partenaires potentiels	Etat OBC et PRECONCEPT La Région a refusé la candidature d'OBC
Coût prévisionnel	Coût de travaux, hors étude, estimé à 850K€
Plan de financement prévisionnel / soutiens envisagés	Financement d'OBC Possible financement de l'ADEME sur certains sujets notamment contrôle d'accès en fonction du délai de prise de décisions prises pour l'étude d'harmonisation.
Calendrier prévisionnel	En attente du relevé topo pour commencer la phase AVP Début AVP mi-janvier. Objectif de réception du chantier en janvier 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Chantier propre A terme meilleur valorisation de nos gisements et diminution des tonnages de non-valorisables enfouis. Adhésion de l'utilisateur au nouvel équipement

